

L'ÉDUCATION

hebdo



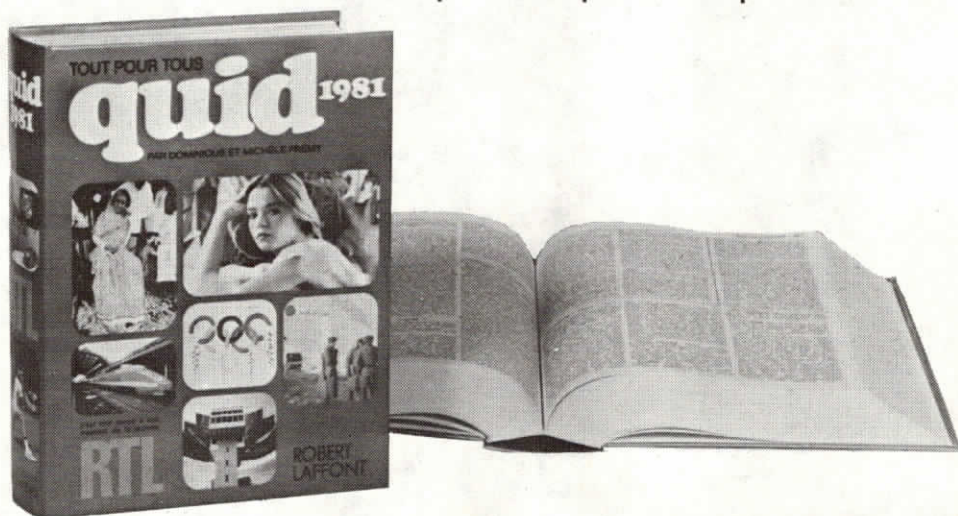
**l'école
maternelle
en Europe**

les universités d'été aux U.S.A.

quid 81

vous est indispensable

- quid 81 :** 100 pages supplémentaires consacrées à la vie pratique.
- quid 81 :** 1808 pages et 3 millions de mots, en un seul volume.
- quid 81 :** Entièrement remis à jour et au cœur de l'actualité.
- quid 81 :** Répond immédiatement à tous les sujets grâce à son index de 80 000 mots.
- quid 81 :** Un cadeau idéal pour tous.
- quid 81 :** Une encyclopédie exceptionnelle, pour un prix exceptionnel.



n° 434 / 6 novembre 1980

hebdomadaire

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 **banaliser la différence**, par Michaëla Bobasch
- 4 **les lois centenaires**, par Nicole Gauthier
- 5 **que se passe-t-il ?**

éducations

- 7 **drôle de vie** : un instituteur, par Nautilus
- 8 **maman Europe et ses petits enfants**, extraits d'un document publié par la Commission des communautés européennes
- 13 **Les Normands en Franconie**, par Michaëla Bobasch

à votre service

- 15 **des encyclopédies**
- 16 **pédagogie quotidienne** : éveiller au milieu informatique, par Claude Moreau
- 16 **documentation** : des revues ; passeport pour l'Hellade ; les animaux chez les hommes, par Pierre Ferran et Pierre-Bernard Marquet
- 19 **réponses**, par René Guy
- 20 **textes officiels** : nouveau statut des professeurs d'EPS, par René Guy

21 au B.O.

21 agenda

expressions

- 24 **écrire pour les adolescents**, entretien avec Marie Féraud, écrivain
- 26 **le chant de toutes les Afriques**, par Jacques Erwan
- 27 **around the rock**, par Bernard Blanc
- 28 **Pierre Ferran et Etienne Fuzellier vous signalent...**

réflexions

- 30 **été américain**, entretien avec Jean Carduner, directeur de l'école française de Middlebury College
- 33 **... nul n'est tenu** : la littérature et le reste, par Giovanni Tronk
- 34 **championnat de France de mots croisés 1980** : palmarès
- 35 **mots croisés**

photos - couverture : Alain-Patrick Neyrat/Rapho ; p. 2 : Pierre Michaud/Rapho ; p. 8 : Monique Manceau/Rapho ; p. 10, 11, 18 et 20 : A Munoz de Pablos ; p. 12 : Niépce/Rapho ; p. 25 : Lot ; p. 26 : Amany ; p. 27 : Jean-Louis Rancurel.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; **agenda** ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfati ; **correspondants** : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Margueritte Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. **membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

entre deux mots

Les voilà donc « hors-la-loi » et nous allons vers l'épreuve de force. Il y a du « Sauvage » là-dessous...

■ C'est bien connu, il y a toujours eu les « bons sauvages » et les « mauvais sauvages ». Mais qu'est-ce que ce langage de western ?

Je vous parle de la trentaine d'universités qui refusent la « loi Sauvage » — nom du sénateur qui l'a fait voter en juin dernier — et qui les oblige à modifier leurs conseils en réservant cinquante pour cent des sièges aux professeurs de rang magistral et à déposer de nouveaux statuts.

■ « Hors-la-loi », « épreuve de force », vous n'y allez pas avec le dos du qualificatif !

Que voulez-vous, la loi est la loi, le ministre ne se gênera pas pour le rappeler, d'autant plus qu'elle lui donne tout pouvoir pour constituer les nouveaux conseils et concocter les statuts des universités récalcitrantes.

■ Mais enfin, cette loi Sauvage ne l'est tout de même pas puisqu'elle a été votée, les universitaires...

Oh, il y a comme ça des réveils difficiles.

■ Alors, supposons que, pendant qu'elles y sont, ces universités-là prennent véritablement l'autonomie que leur accordait la loi d'orientation...

Il n'en est plus question, mais comme on n'est pas à un retour en arrière près, on peut très bien imaginer le ministre prendre la tête d'une croisade pour récupérer les campus infidèles.

■ Si je comprend bien, il est encore heureux que le torchon brûle entre le Premier ministre et le ministre des Universités.

Ah, vous trouvez ?

■ Sous la pression des présidents d'universités, Raymond Barre vient bien de demander à Alice Saunier-Séité de modifier les habilitations à décerner le diplôme de docteur-ingénieur ?

Escarmouche tout au plus, vous oubliez un peu vite que la seconde est dans le gouvernement du premier et que celui-ci a approuvé la loi et « remise en ordre » comme parties intégrantes de la politique universitaire du gouvernement.

■ Mais alors ?

Alors, alors... que voulez-vous que je vous dise ? L'Université est, par définition, le plus grand rassemblement de cerveaux et d'intelligences. Pourtant on a été incapable de déceler la présence des engins de démolition derrière les murs de l'Université et l'on continue à guetter une hypothétique fissure dans le mur gouvernemental.

Maurice Guillot



« Les loisirs des enfants handicapés » : un colloque sur ce thème, organisé le 30 octobre à Paris par la Fondation de France et l'association « J'interviendrais », a réuni près de soixante participants : travailleurs sociaux, médecins et handicapés. Le débat a bien vite débordé le cadre des loisirs en tant que tels pour aborder le problème du loisir comme moyen privilégié d'intégration sociale et celui des modes de vie offerts à ceux qui sont « différents ».



banaliser la différence

« UN JOUR, nous étions un groupe de seize handicapés au bord de la mer. Sur la plage, un couple jouait au ballon. Quand ils nous ont vus, ils sont partis avec leur enfant. Ils ont tout remballé précipitamment, comme s'il y avait une invasion de rats qui s'abattait sur la plage. » Ce témoignage formulé d'une voix ténue, laborieuse, montre le principal obstacle à l'insertion sociale des handicapés : la réaction de rejet, premier mécanisme de défense des gens dits « normaux ».

Ce phénomène de retrait, il faut, d'une part, l'accepter, d'autre part, le surmonter par la « banalisation » et l'information. Tout d'abord, il faut faire attention à son langage, au vocabulaire employé. « Si je dis que mon petit garçon est mongolien, tout se bloque. Lorsque je dis qu'il a une trisomie, il se trouve toujours quelqu'un pour me répondre : mon fils a du diabète, ou quelque chose de semblable », a signalé une participante. Mais surtout, il faut agir à la base, non pas au niveau des adultes mais des enfants, car c'est des adultes que vient le blocage. « Peut-être que si les parents n'avaient pas décidé de quitter la plage, l'enfant aurait fini par aller jouer avec les jeunes handicapés », notait un intervenant. D'où l'importance des expériences d'intégration d'élèves handicapés en milieu scolaire. Mais plus encore que l'école, le loisir peut

jouer un rôle en ce domaine, car il peut être l'occasion pour des enfants différents de vivre ensemble des choses identiques.

Plusieurs expériences ont été présentées. Les Scouts de France ont établi des « projets Arc-en-ciel » qui visent à la fois à créer des unités accueillant des enfants « différents » de neuf à dix-sept ans, et à organiser avec d'autres unités des activités communes au cours desquelles les jeunes « normaux » constatent que les handicapés peuvent leur apporter quelque chose. La représentante des Scouts de France a énuméré de nombreux exemples, qu'ils s'agisse de la redécouverte des cinq sens ou des éléments comme l'eau, l'air, la terre : « Au contact de ces enfants on est amené à employer un autre langage que le langage verbal, à trouver des moyens pour que tous puissent participer. Il faut donc partir de choses très simples. Ainsi, c'est un enfant handicapé qui a remarqué qu'en mettant plus ou moins d'eau dans des récipients, on produisait des sons différents. De même, après l'échec d'une réunion au cours de laquelle il s'agissait de décider de ce qu'on allait faire et où aucun enfant handicapé n'avait pris la parole, l'un d'eux a surmonté cette difficulté en amenant à la séance suivante une grande feuille sur laquelle il avait traduit par signes ce qui se passait dans le groupe. »

Toutefois la réussite de ces initiatives dépend d'un certain nombre de facteurs : la nécessité d'une préparation car les jeunes dits « normaux » ont au départ très peur de ces rencontres, ne pas dépasser un certain pourcentage de handicapés (pas plus de deux dans un groupe de dix à douze enfants, et pas plus d'un tiers dans un centre de vacances) et ne pas mélanger les handicaps.

Une autre initiative consiste à organiser, depuis deux ans, dans le cadre des centres aérés de la Ville de Paris, des séjours en province de cinq fois cinq jours (du lundi matin au vendredi soir) pour vingt-cinq enfants de huit à quatorze ans. Ici, on réunit toutes sortes de handicaps : mentaux (trisomiques), physiques (quadruplégiques, aveugles) et sociaux (orphelins). La principale activité est l'équitation parce que, indique M. Fréchet, directeur de ce stage, « le fait de vivre en compagnie des chevaux leur donne une relation extérieure beaucoup plus riche dans la mesure où ils sont obligés d'avoir vis-à-vis du cheval une attitude positive en le nourrissant, en faisant sa litière, etc. En participant à ces soins, les enfants développent à l'égard d'eux-mêmes de meilleurs soins. Le modèle cheval leur donne un modèle personnel ». En dehors du cheval, beaucoup d'activités ont lieu la nuit (jusqu'à minuit ou une heure du matin) car lorsque l'on ne voit rien,

on peut appréhender la vie d'une autre manière, grâce à des sensations auditives par exemple.

Pour M. Fréchet, une telle initiative a le double avantage, en confrontant les enfants à d'autres handicaps et en valorisant les sens dont ils disposent, d'améliorer à la fois leur potentiel personnel et leur relation aux autres : « *Ils voient qu'avec des moyens manquants on peut faire quand même quelque chose. C'est une expérience de mise en confiance.* »

Mais, au-delà du loisir — d'ailleurs trop souvent traité en tant que moyen d'autonomie et non en tant qu'objectif —, il y a le problème des lieux de vie des jeunes handicapés. Quelles possibilités autres que l'institution leur offre-t-on ? La majeure partie du débat a porté sur les problèmes de « l'alternative et de l'alternance ».

L'« alternative », c'est avant tout l'alternative à l'institution, c'est-à-dire un espace, un lieu de vie à l'extérieur de l'institution traditionnelle. Claude Sigala, créateur, en 1975 d'un lieu de vie, le Corral, et du Collectif - Réseau - Alternatives (C.R.A.) en 1977, a présenté quelques exemples de ces lieux fonctionnant selon quatre principes de base : vivre hors de tout agrément de quelque organisme que ce soit ; ni salariat, ni bénévolat mais un budget autogéré provenant de diverses activités (artisanat, élevage, jardinage, édition) ; permanence des intéressés ; effectif de quinze personnes au maximum. Pour la plupart situés à la campagne, ces lieux rassemblent valides (anciens travailleurs sociaux), et handicapés, tous en rupture avec l'institution, dans une aventure communautaire pour « *vivre la différence au lieu de la canaliser, la domestiquer, l'étudier* ». « *Au lieu de souffrir, de hurler, de s'auto-mutiler, d'ingurgiter des médicaments, chacun trouvera là la possibilité d'être ou de faire* », explique Claude Sigala citant le cas de Patrick, venu là à quinze ans, après la mort de ses parents, qui n'a rien fait pendant un an sinon de jouer avec des enfants de trois ans, et qui a maintenant un métier (maçon) et une famille. « *Ni solution miracle, ni solution poubelle* » (il y a des échecs dus, selon Claude Sigala, au manque de préparation des jeunes à vivre autrement), le réseau

offre des possibilités différentes de celle des six mille établissements sans doute spécialisés, mais souvent sans chaleur humaine.

Il y a aussi l'« alternance » qui offre un relais momentané à l'institution dans la mesure où il s'agit de structures assurant une prise en charge, limitée dans le temps, de handicapés vivant en institution. Il peut s'agir selon les organismes, de séjours de huit jours à trois mois dans un espace privilégié. Dans cette perspective, l'association « Espace » reçoit en Lozère pour de courtes périodes des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques ou psychiques, et l'association « J'interviendrais » a

créé des « micro-structures » d'accueil de week-end et de vacances pour enfants, adolescents et jeunes adultes psychotiques. Là aussi on tente d'établir le contact avec le milieu environnant.

Alternance et alternative ne s'excluent pas mais sont complémentaires. Dans tous les cas, il s'agit de sortir les handicapés du ghetto. Comme le disait un participant, pour abolir la ségrégation, il faut remplacer la notion de handicap par celle de réalité des différences et « *faire l'effort d'aller au langage de l'autre, celui de ses capacités et de ses moyens* ».

Michaëla Bobasch

les lois centenaires

DEPUIS maintenant près de cent ans, la scolarité est « gratuite, laïque et obligatoire ». Le président de la République a spécialement chargé le ministère de l'Éducation de commémorer le centenaire de ces lois qui ont radicalement transformé l'enseignement à la fin du XIX^e siècle. De leur côté, les laïcs, regroupés au sein du Comité national d'action laïque (CNAL, qui regroupe cinq organisations : la Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale, la Fédération des conseils de parents d'élèves, la Fédération de l'Éducation nationale, la Ligue de l'enseignement et le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège) ont d'ores et déjà fait part de leur intention de célébrer cette date historique pour « *affirmer en France la valeur de la laïcité, non seulement pour le passé, mais aussi pour le présent et l'avenir* ».

Mais « *on ne peut commémorer les lois laïques sans remettre en question le tissu législatif qui a mis*

ces lois en cause », a expliqué Guy Georges, président en exercice du CNAL, réponse aux initiatives gouvernementales : « *Le budget 1981 est une indication sur ce que sera la manière de faire fonctionner notre école l'année prochaine.* » Pour sa part, Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, a violemment attaqué la loi Guerneur qui favorise largement l'enseignement privé et qui « *revient sur le principe de la séparation de l'Église et de l'État* ».

Instituées sous la III^e République et largement inspirées des idées de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883, les lois laïques, même si elles ont été partiellement modifiées depuis, sont à l'origine de notre système éducatif et des valeurs qui le sous-tendent.

Après avoir, avec quelques difficultés, séparé l'Église de l'Université, Jules Ferry s'est attaché à faire de l'enseignement primaire un véritable service public. Deux lois, principalement, vont œuvrer dans ce sens : le 16 juin 1881, la gratuité absolue

de l'enseignement est introduite dans les écoles publiques et le paiement des instituteurs est imposé aux communes. Le 28 mars 1882, l'enseignement est rendu obligatoire pour tous les enfants de sept à treize ans. L'instituteur est désormais considéré comme un éducateur : « *L'école ne doit pas être seulement un instrument de discipline en quelque sorte mécanique mais une véritable maison d'éducation.* » Il s'agit, en fait, de dépasser pour la première fois les simples notions du « lire, écrire, compter » pour inculquer à l'enfant des notions plus vastes, autant en culture générale que dans les disciplines artistiques. C'est cette même loi qui supprime l'enseignement religieux des programmes et qui revient sur la loi Falloux, votée en 1850, en retirant aux ministres du culte le droit d'inspection dans les écoles.

Ces deux lois — les plus importantes puisqu'elles imposaient l'obligation et instauraient la gratuité — sont ensuite complétées par un dispositif législatif important. La loi organique du 30 octobre 1886 prévoit que l'enseignement donné dans les écoles publiques ne peut être dispensé que par un personnel laïque. Celle du 19 juillet 1889 fait des instituteurs des fonctionnaires d'Etat rémunérés par le Trésor public. Le 7 juillet 1904, une loi votée au Parlement indique que « *l'enseignement*

de tout ordre et de toute nature est interdit en France à toutes les congrégations ». L'aboutissement de tout ce dispositif se trouve, enfin, dans la loi du 9 décembre 1905 qui sépare officiellement l'Eglise de l'Etat. L'école publique s'est imposée, et l'éducation est devenue un service public centralisé, dirigé au sommet, avec la mise en place d'un appareil de contrôle, d'inspection et de formation des écoles normales (une loi votée le 9 août 1879 rendait obligatoire l'ouverture d'une école normale d'instituteurs par département).

C'est le centenaire de cette série de lois scolaires que l'école s'apprête donc à fêter. Le CNAL veut marquer cet anniversaire entre laïcs, en organisant au printemps, dans toute la France, des « Fêtes du centenaire », fêtes sportives et culturelles, pour « *affirmer la présence des laïcs dans la cité et ne pas en rester à une commémoration triste et trop solennelle* ». Il veut aussi profiter de cette occasion pour « *rafraîchir les mémoires* » et réclame aujourd'hui la « *nationalisation laïque de l'enseignement* ».

Même si les conditions historiques, sociologiques et politiques ne sont plus les mêmes, on a parfois l'impression que le chemin parcouru depuis une centaine d'années est finalement bien court.

Nicole Gauthier

retenez cette date :
mardi 9 décembre 1980

dîner-débat de l'éducation
dans les salons
de l'hôtel Lutetia
47, boulevard Raspail, Paris 6^e

sur le thème

**Pourquoi a-t-on peur
de l'éducation morale ?**

avec la participation

de M. Jean-Marie Benoist
maître-assistant au Collège
de France, professeur à
l'Ecole pratique des hautes
études

et

de M. Alain Touraine
professeur à l'Ecole pratique
des hautes études

Le débat sera présenté et animé
par Robert Mandra.

Pour assister à ce dîner-débat,
faites-vous inscrire sans tarder
(dernier délai : 6 décembre) en
faisant parvenir un chèque de
80 F (pour participation aux frais)
à l'éducation
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

que se passe-t-il ?

■ **Le SNEP proteste contre le projet de budget de la Jeunesse et des Sports** qui prévoit une importante diminution de création de postes par rapport à l'an dernier et une réduction des crédits de fonctionnement. Le syndicat des professeurs d'EPS a entrepris une campagne d'action auprès de tous les députés avant le débat qui aura lieu à l'Assemblée nationale le 7 novembre.

■ « **Accentuer la résistance à la politique universitaire du pouvoir** » : c'est sur ce thème que le Parti socialiste a tenu une journée nationale réunissant tous les élus socialistes de villes universitaires et les universitaires eux-mêmes. Le PS, qui déplore l'attitude passive des enseignants, a incité ses troupes à créer des comités de liaison entre élus et

universités pour assurer une meilleure coordination des actions. Mais « il n'y a de solution que politique », a déclaré François Mitterrand, à l'issue de la journée, rappelant avec pessimisme que « ceux qui décident, de toute façon, ce sont les autres ».

■ **L'ANATEEP (Transports scolaires)**, qui regroupe des collectivités locales, des associations et des établissements scolaires organisant des circuits spéciaux pour véhiculer environ cinq cent quarante mille enfants de l'enseignement public, a étudié les différents problèmes posés par les transports scolaires lors de sa dernière assemblée générale : sécurité, horaires, financement. Les délégués ont également insisté sur les risques de transfert de charges vers les

municipalités contenus dans la « loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales ».

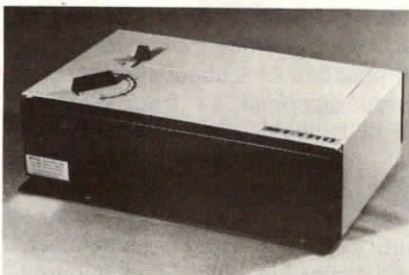
■ **Congrès des Francs et Franches Camarades à Grenoble du 8 au 11 novembre.** Les FFC, qui regroupent trois mille centres de loisirs accueillant près d'un million d'enfants, trente mille adhérents et trois mille formateurs, veulent faire de ces quatre journées « un grand moment de réflexion sur l'activité enfance ». Depuis plus d'un an, ils travaillent avec tous les coéducateurs concernés (parents, enseignants, animateurs, etc.) sur les différents thèmes du congrès : les FFC et leur public, l'action éducative et pédagogique, l'éducation globale, les FFC et les aspects institutionnels.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

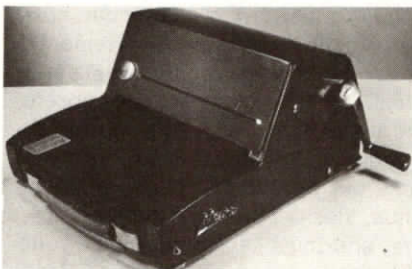
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

1980-81



- Théâtre
- Musique

- Activités artistiques
- Activités manuelles
- Décoration du sapin
- Articles pour fêtes

Catalogues gratuits sur demande

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

HARRAP'S SHORTER indispensable pour l'anglais – un dictionnaire qui symbolise l'exactitude, massivement enrichi par des milliers d'exemples.

HARRAP'S SHORTER LE BEST-SELLER

Dictionnaire
Anglais-Français/Français-Anglais

HARRAP

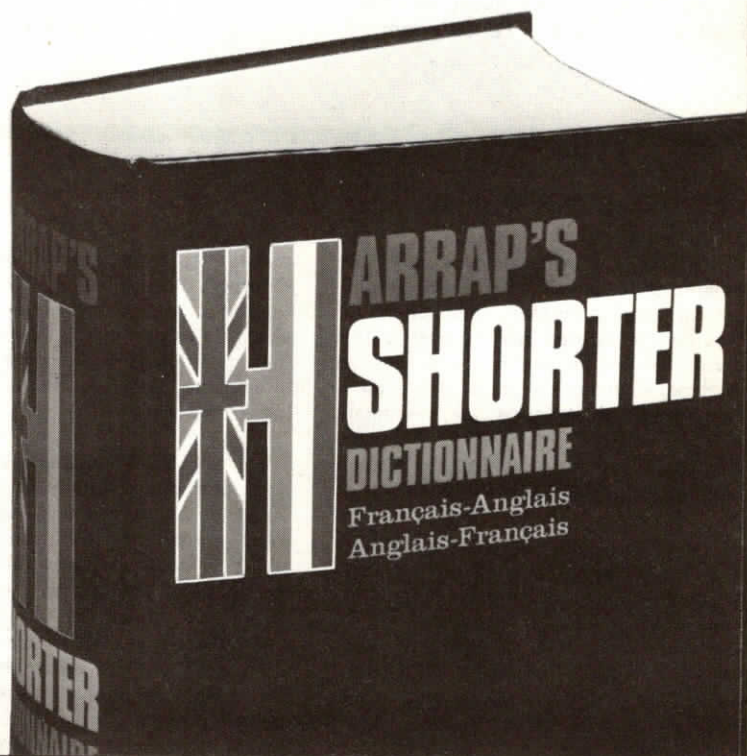
«La Bible des dictionnaires bilingues»



London and Paris

177, rue St Honoré
75001 Paris

Diffusion **Bordas**



drôle de vie

un instituteur

C'est une histoire vécue, triste et pleine de sens comme les légendes du temps passé, absurde et massivement cruelle comme les contes de notre époque. On m'assure qu'elle est vraie, et que ses protagonistes pourraient nous confirmer eux-mêmes, de vive voix, l'exactitude empirique de cette mini-aventure sociale. Si je transpose ici quelque peu, c'est seulement pour ne pas tomber dans le genre roman policier et pour éviter les tentations d'une énigme à résoudre. Je raconte un apologue et non un fait divers.

Un lycéen, il y a quelques années, obtient son baccalauréat. Que faire ? Après quelques hésitations, il décide de devenir instituteur. Entré dans le métier par la filière des remplaçants, il atteint son objectif. Au hasard d'un recyclage, il découvre l'université, s'aperçoit que ce que l'on peut y faire l'intéresse, décide de s'y consacrer sérieusement, passe un concours ad hoc (supprimé depuis) et devient élève de l'IPES (Institut de préparation à l'enseignement secondaire), donc fonctionnaire-stagiaire, élève professeur.

A ce titre, il obtient licence et maî-

trise, et échoue deux fois à l'oral du CAPES. En tout cas, il est rétribué pendant trois années par l'Etat pour mener à bien les études qui conduisent à devenir professeur de l'enseignement du second degré. Filière bien connue. Que devient notre jeune collègue ayant raté le CAPES ? Il ne trouve pas de place de maître auxiliaire dans le secondaire ; le ministère affirme n'y rien pouvoir et se contente de ne pas lui demander le remboursement des sommes perçues comme élève-professeur (de l'ordre de 4 000 F mensuels). Aucun travail ne se profilant à son horizon social, notre homme a finalement l'idée de se retourner vers son ancienne filière. Hasard ou miracle, elle lui permet en effet de retrouver un emploi. Il redevient donc instituteur remplaçant. A la fin de l'année, il se présente, comme c'est son droit, au concours d'entrée à l'école normale et, sans surprise, compte parmi les reçus.

Pendant trois ans, il va donc être élève-maître et suivre la formation professionnelle correspondante. La boucle est bouclée. En 1983, si tout va bien, l'école primaire française bénéficiera des services d'un instituteur longue-

ment (et multiples) formé. On pourrait peut-être souhaiter, pour l'ironie et la beauté du coup de dés, qu'à cette date précise cet homme encore jeune réussisse au CAPES, ce qui lui ouvrirait le droit à une année de formation pédagogique (au cours de laquelle, etc.).

Je ne sais trop quoi penser d'un tel épisode, qui évoque à la fois *Jacques le Fataliste*, *Le Seigneur des anneaux*, les aventures de *Lancelot du Lac*, *Le désert des Tartares*, les romans initiatiques, le Graal et *L'Odyssée*. Une société qui l'autorise est vraisemblablement bureaucratique ; si, en plus, elle y conduit, comme cela semble bien être le cas, elle mérite le nom de Léviathan. Celui qui a traversé des épreuves de cette nature, dans quel état en sort-il ? Comment se représente-t-il le monde et, en particulier, la responsabilité d'un individu devant son propre avenir ?

Nous sommes, disait Gérard Mendel naguère, dans l'époque des « pères interminables ». Pour entrer dans le circuit social des responsabilités effectivement exercées, il faut montrer patte blanche plusieurs fois, et ne pas espérer que la ligne droite soit le plus court chemin vers quoi que ce soit. Sans doute serait-il facile de mettre en évidence les bienfaits d'une telle formule (sur le thème, par exemple : la qualité de l'enseignement dépend de celle de la formation des maîtres et celle-ci est d'autant meilleure qu'elle est plus longue).

Je laisse à chacun le soin d'interpréter l'anecdote ci-dessus mentionnée. En tout état de cause, elle mérite que l'on s'y arrête. A mes yeux subjectifs, elle aurait tendance à être tant soit peu inquiétante. La fameuse « mobilité sociale » qui, ces temps-ci, est le nouveau gadget idéologique, se trouve peut-être cachée là. Le chômage, citoyen que l'on s'efforce de ne pas reconnaître quand on le croise, figure à coup sûr à l'horizon de cette histoire. De quel prix allons-nous payer les dérèglements de notre malade ?

Nautilus

L'Europe s'inquiète de ses petits enfants.

La Commission des communautés européennes se préoccupe désormais d'un échange de points de vue entre ses États membres sur l'aménagement de l'enseignement maternel et de ses liens avec l'enseignement primaire, avec un intérêt particulier pour les groupes sous-privilegiés.

Une pièce importante de ce dossier vient d'être rendue publique : il s'agit du rapport de Madeleine Goutard, inspectrice départementale de l'Education, chargée des écoles maternelles. Intitulé **L'éducation préscolaire dans la Communauté européenne**, ce rapport est publié dans le n° 12 d' **Etudes** (22 F l'exemplaire - Office des publications officielles des Communautés européennes, Boîte postale 1003, Luxembourg).

Nous publions ici deux volets essentiels de cette étude analytique, où l'école maternelle est successivement abordée comme service social intégré et comme garante des droits du jeune enfant.

service social intégré

LES établissements préscolaires classiques (jardins d'enfants, « nursery schools », écoles maternelles, etc.) ne pouvant pas répondre à tous les besoins de garde, de soins et d'éducation des enfants dont les mères travaillent toute la journée ou sont en difficulté, on a été amené à :

1) étendre les heures de fonctionnement de ces établissements

— soit en confiant à un autre personnel (parfois très insuffisamment qualifié) la garde des enfants pendant ces heures supplémentaires (solution qui se pratique depuis

fort longtemps en Belgique et en France),

— soit en décalant les horaires des éducateurs, dont le nombre est suffisamment grand (par exemple au Danemark) ;

2) étendre la durée annuelle d'ouverture, par exemple en faisant fonctionner certains établissements en centres de loisirs pendant l'été ;

3) associer l'établissement préscolaire à d'autres services s'adressant aux jeunes enfants et aux familles :



maman Europe et

crèches, garderies ou halte-garderies, centre de loisirs ou maison de l'enfance, centre de consultation pré- et post-natale, Planning familial, etc. C'est l'idée des « centres de la petite enfance » (France, Belgique) confiés à une équipe pluridisciplinaire d'éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, médecins, infirmières, puéricultrices, des tentatives semblables étant réalisées dans divers pays (Danemark, Angleterre).

Bien des avantages en résultent :

- 1) Les mères n'ont pas à chercher des modes de garde complémentaire (voisine, parente, gardienne agréée). L'établissement préscolaire prend en charge l'enfant pendant, si possible, toute la durée du travail de la mère ;
- 2) Les parents chargés de plusieurs enfants en bas âge trouvent en un même lieu la pluralité des services sociaux dont ils ont besoin ;
- 3) Ces centres présentant des services groupés, ils peuvent mettre à la disposition de chacun des établissements toute l'équipe pluridisciplinaire ayant des compétences diverses (sociales, sanitaires, éducatives) ;
- 4) Les installations fonctionnent plus à plein, sont davantage mises au service de la communauté, tiennent mieux compte des besoins ;
- 5) Les enfants ne sont pas trimbalés de lieu en lieu. Ils trouvent dans le même établissement ou dans des établissements voisins (restaurant d'enfants, centre de loisirs) des ins-

tant de leur éducatrice à un personnel d'appoint pendant l'extension d'horaire. Souvent, pendant ces garderies, seulement une faible partie du local est mise à la disposition des enfants qui n'ont parfois qu'une salle de jeux assez vide. Des aires extérieures insuffisantes ou mal équipées, les rigueurs du climat, un personnel d'encadrement trop peu nombreux et la routine font que souvent ces enfants ne sortent pas de l'établissement pendant les huit ou dix heures qu'ils y passent.

dans trois pays :

- Dans une « nursery school » de Coventry (Royaume-Uni), six enfants sont présents de 7 heures à 17 h 45 ;

- Dans une école gardienne de Bruxelles, vingt enfants (environ 1/10 de l'effectif) sont présents de 7 à 18 heures ;

- En France, dans une maternelle associée à un Centre social, certains enfants sont présents de 7 h 15 à 19 heures. Notons que dans ce centre, sur les trente-cinq enfants acceptés, il y en a dix dont les familles ont un revenu mensuel supérieur à 5 000 F (s'échelonnant de 5 000 à 10 000 F).

Il en résulte que ce sont les petits enfants d'âge préscolaire qui font les plus longues journées hors de chez eux. On constate aussi que plus l'enfant est difficile, plus les parents ont tendance à le laisser en garde le plus longtemps possible, ce qui n'améliore pas son cas.

Cet état de choses n'est pas jugé alarmant par ceux qui estiment que beaucoup de familles sont incapables d'élever convenablement leurs enfants et que plus longtemps ces enfants restent dans les institutions, plus de chances éducatives leur sont données. Mais en réalité ces enfants finissent par se sentir étrangers dans leur famille, à s'y considérer comme des gêneurs. D'autre part les résultats des programmes spéciaux pour enfants de milieux défavorisés montrent que l'influence de la famille reste de

Le décalage des horaires des éducateurs responsables, tel qu'il est pratiqué dans certains pays, évite ces ruptures dans le style de vie de l'établissement. Mais en l'examinant de près, on s'aperçoit que les enfants qui ont des horaires extrêmes vivent malgré tout leurs petites tribulations. Par exemple, dans un établissement danois, à 6 heures il y a un adulte pour les premiers arrivants, à 7 heures il y en a trois et à 8 heures ils sont six. Cela amène chaque fois une modification des groupes et des changements de lieux. Le soir, le même processus se reproduit. Si l'on ajoute que, parmi le personnel, trois personnes travaillent à mi-temps et deux à trois quarts de temps, on comprend que certains enfants passent malgré tout de main en main et de lieu en lieu au cours d'une même journée pour des raisons étrangères à leurs motivations propres.

Ce type d'organisation, malgré le

ses petits enfants

tallations et un personnel répondant à leurs nécessités. Leur vie gagne en unité et en sécurité.

Toutefois, dans la pratique, cette situation n'est pas aussi avantageuse pour l'enfant qu'elle le paraît en théorie.

Chaque fois que l'on étend l'horaire d'ouverture d'un établissement préscolaire, on constate qu'il y a certains enfants qui restent pendant la totalité des heures d'ouverture. Voici des exemples pris

toute façon prépondérante et qu'il est important de la prendre en compte.

L'extension des horaires de fonctionnement des établissements préscolaires n'apporte souvent qu'une illusion de continuité éducative du fait que les horaires de présence des adultes sont plus réduits que ceux des enfants. Lorsqu'ils sont confiés à du personnel ayant un statut différent, les enfants peuvent vivre des ruptures lorsqu'ils pas-

grand nombre d'adultes mobilisés (souvent trop peu qualifiés), permet difficilement de créer un univers intime, ayant son unité, ses relations stables, ne serait-ce que parce que le rythme de vie de l'enfant n'est pas accordé à celui des adultes qui vont, viennent, arrivent, repartent, alors que lui reste éternellement là.

Dans le contexte social actuel, ces établissements présentent certes de notables avantages pour les

familles. Par ailleurs, ces horaires compliqués qui se chevauchent favorisent le travail en équipe, plus difficile à obtenir dans les organisations de type traditionnel. Mais il faut encore savoir pourquoi et pour qui on fait équipe. L'isolement d'un seul adulte avec de très jeunes enfants est parfois considéré comme déprimant par les parents ou les éducateurs. La présence de plusieurs adultes dans un même lieu rend l'équipe éducative plus tonique en superposant, au réseau des communications enfantines, un réseau de communications adultes. Mais si l'on n'y prend garde, il peut en résulter une petite usine éducative pour la plus commode manipulation du matériel enfantin, même si cette manipulation se fait avec précaution et sollicitude. On remarque alors que nulle part ne jaillit la manifestation de l'esprit enfantin. Les lieux restent impersonnels. Ils sont utilisés selon une routine estimée la meilleure et les enfants sont canalisés dans les voies étroites d'une organisation complexe qui rend difficile la cristallisation de configurations relationnelles autour de pôles affectifs stables, ainsi que l'émergence de projets originaux particuliers à un groupe solidement formé et capable de le mener à bien pendant un laps de temps plus ou moins long. La liberté de jeux et de mouvements, lorsqu'elle existe, ne doit pas faire illusion, et le climat chaotique dans lequel parfois elle se déroule est l'indice que les enfants ne parviennent pas à trouver un point de centration.

C'est pourquoi les plus belles réussites pédagogiques se rencontrent souvent dans des établissements plus classiques dont la simplicité de fonctionnement donne à l'enfant des cadres temporels, spatiaux et affectifs suffisamment stables pour que son propre dynamisme puisse y prévaloir.

Force nous est donc de constater que le profit que tire l'enfant de la fréquentation d'un établissement préscolaire n'est pas proportionnel au temps de fréquentation journalière. Mieux vaut une journée plus courte mais plus dense, au sein d'une organisation aussi simple que possible afin que les changements

de rythme et d'activités puissent avoir comme origine les motivations enfantines et non les contraintes imposées par l'horaire compliqué des adultes. Par contre la longueur de la fréquentation annuelle et le nombre d'années passées dans un bon établissement préscolaire ont une influence positive sur le développement des enfants.



Il apparaît de plus en plus évident que l'école maternelle est impuissante à elle seule à réaliser une « égalisation des chances » et que le développement d'une éducation préscolaire ne peut faire l'économie d'une politique familiale adéquate. Celle-ci doit être autre chose qu'une simple redistribution de richesses et la prestation de certains services dans une optique d'assistance. Outre une politique plus efficace des revenus, de l'habitat, de la santé, des loisirs, de la culture, elle doit inclure aussi l'éducation familiale, l'apprentissage des rôles parentaux étant aussi important que celui des rôles sociaux et professionnels. Aux Pays-Bas, on songe à cette éducation dès la fin de l'école secondaire et des groupes d'étudiants visitent dans cette opti-

que les écoles maternelles. En Angleterre et en Ecosse, un nombre croissant d'élèves d'écoles secondaires ont l'occasion de travailler dans des « nursery schools ».

Il faudrait surtout que cette politique se centre sur le bien de l'enfant car dans nos sociétés toutes les catégories d'adultes ont des droits et s'acharnent à les étendre mais les petits enfants n'en ont aucun et leur vie doit continuellement s'ajuster à celle des adultes qui entendent exercer les leurs. Il faut reconnaître que les droits des enfants vont parfois à l'encontre des droits des parents et des éducateurs. La question des horaires en est un bon exemple. La nécessité d'aménager les horaires de travail des parents de jeunes enfants afin de les rendre plus compatibles avec une vie scolaire normale rencontre parfois l'opposition de certaines organisations professionnelles ou de mouvements de femmes qui craignent des conséquences nuisibles à une égalité des chances dans les carrières professionnelles.

Dans certains pays, le travail à mi-temps est un droit pour toute femme ou homme ayant des enfants à élever. Mais s'il s'agit d'une maîtresse d'école maternelle, est-ce que ce droit, bénéfique pour ses propres enfants, l'est encore pour ceux qui lui sont confiés ? En Belgique ce droit lui est refusé, alors qu'en France il lui est accordé. Mais les parents français n'aiment guère que leurs enfants soient dans une classe où deux institutrices maternelles se succèdent, parfois sans jamais se rencontrer du fait du long intervalle du déjeuner. En Italie le passage de la scolarité à temps partiel à la scolarité à temps plein implique parfois la succession de deux maîtres avec une plage commune au milieu de la journée.

Une politique familiale centrée sur l'enfant permettrait d'organiser l'éducation préscolaire pour le bien des enfants et non à la convenance des adultes. Elle permettrait de passer de la conception de l'école maternelle comme substitut des familles, lorsque celles-ci ne peuvent remplir complètement leur rôle, à une conception de l'école maternelle comme complément éducatif indispensable pour tous

les enfants, ceux-ci y trouvant, comme nous le verrons plus loin, ce que la famille, entité sociale en réalité toute différente, ne peut leur donner de la même façon.

Bien que ne devant pas se substituer aux familles, l'éducation préscolaire peut néanmoins apporter à celles qui en ont le plus besoin un soutien social et éducatif important. Mais elle peut le faire d'autant mieux qu'elle est elle-même complètement axée sur le bien réel de l'enfant et ne renforce pas des tendances fâcheuses prévalant dans la société et parfois au sein des familles.

garante des droits du jeune enfant

LA plupart des problèmes des enfants viennent des pressions



exercées sur eux par la famille et par l'école, ou d'une carence d'action éducative appropriée.

N'étant pas aussi directement et personnellement impliquées dans une relation affective parfois trop vive avec l'enfant comme le sont les parents et étant libérées de toutes les préoccupations enseignantes des maîtres de l'école primaire, les éducatrices de l'école maternelle peuvent plus facilement créer pour

les enfants un milieu de vie détendu, centré sur eux, où la personnalité enfantine puisse pleinement s'épanouir.

Ce n'est pas seulement parce qu'elle possède de grands espaces et tout un matériel de jeux éducatifs que l'école maternelle est, de nos jours, nécessaire aux jeunes enfants le plus souvent privés d'espace et de stimulations suffisantes à la maison. C'est aussi parce que c'est le milieu où leurs propres façons de penser et de sentir peuvent prévaloir et prendre toute leur puissance.

Dans tous les pays on s'accorde pour reconnaître l'importance de l'école maternelle pour la socialisation du petit enfant. Mais ce terme est parfois utilisé dans une acception trop négative et restrictive. On pense que l'enfant doit apprendre à tolérer le voisin, à lui faire des concessions (à l'image d'une société compétitive où les tendances agressives doivent être réprimées par la

phère d'harmonie, qu'on constate qu'il n'y a pas d'agressivité dans le groupe, on comprend que le mot socialisation peut couvrir un sens plus positif.

Si ces résultats sont si rarement atteints c'est que les éducateurs des jeunes enfants n'ont généralement de la psychologie enfantine que la vision schématique d'une enfilade de stades mentaux par lesquels il faut passer au plus vite. Par exemple beaucoup croient que l'égoïsme est un défaut dont il faut corriger l'enfant alors que c'est son mode de relation à l'univers à *partir de son expérience propre*. Tous les traits de la mentalité enfantine en découlent, l'enfant comprenant les choses par assimilation à soi et projection de soi. Ainsi son « animisme » correspond à sa prise de conscience de soi comme être doué de volition et l'artificialisme à la prise de conscience de soi comme « homo faber ».

Parmi les droits de l'enfant il y a celui à ses propres modes de penser et de sentir, mais ceux-ci ne peuvent vraiment fleurir que dans une société d'égaux où ils se trouvent tout naturellement renforcés et affinés, par la médiation habile d'adultes sensibles et réceptifs, capables d'éduquer les enfants sur le terrain de leurs richesses propres.

Le développement des écoles maternelles a révélé des visages d'enfance jusque-là insoupçonnés et ce n'est pas par hasard si, par exemple, l'enfant dessine mieux, avec plus de plénitude, de force et de maîtrise dans une bonne école maternelle qu'à la maison.

Lorsque la socialisation de l'enfant est conçue de façon entièrement positive elle apparaît comme un droit nouveau de l'enfant lui donnant une première autonomie vis-à-vis de la famille et les joies de la participation à une petite communauté à sa mesure et à son image, qui démultiplie ses ressources humaines.

Ceci ne peut être réalisé

- ni dans des établissements rigi-

des, artificiels, standardisés, qui considèrent les enfants comme des exemplaires d'une même catégorie abstraite au lieu de les voir dans l'immense variété de leurs situations particulières ;

- ni dans des établissements organisés essentiellement en fonction des convenances sociales des adultes ;

- ni dans des établissements qui ne reçoivent pas les enfants en fonction de leurs besoins présents mais en fonction d'exigences scolaires futures.

A une conception de l'école maternelle comme substitut des familles ou comme préparation à l'école, il faut en substituer une autre centrée sur les enfants eux-mêmes tels qu'ils sont à cet âge et avec tout leur propre univers de relations.

Or, actuellement, il existe une forte tendance à ne pas considérer l'enfant en fonction de ce qu'il vit effectivement et de son expérience propre, mais en fonction de normes futures. C'est ainsi qu'avant même leur entrée à l'école maternelle un certain nombre d'enfants, en raison de leur origine sociale, sont déjà considérés comme ayant un retard à rattraper !

Cette course à la réussite scolaire fait qu'on se met à préparer toujours plus tôt des apprentissages qui n'auront lieu qu'une ou deux, parfois même trois années plus tard. Le jeune enfant est ainsi de plus en plus impliqué dans des activités pour lesquelles il ne peut guère être motivé puisqu'il n'est pas encore psychiquement prêt pour aborder ces apprentissages. Cela introduit en lui une forme d'aliénation dans l'art d'utiliser son temps dont le préjudice causé à son autonomie n'est pas compensé par le peu de profit qu'il tire de cet enseignement artificiel. On commence à voir s'introduire dans les écoles maternelles le souci d'une programmation d'objectifs d'une extrême précision qu'on s'efforce d'atteindre par des procédés systématiques et contraignants qui impliquent une « évaluation continue » et des « remédiations immédiates ». Dans certaines écoles maternelles on en arrive à proscrire le mot « jeu » (sinon le fait !)

qui ne paraît pas assez sérieux et pourrait donner à croire qu'on ne travaille pas suffisamment.

L'ambition de certains parents pousse dans le même sens. Dans le rapport d'un expert on trouve cette revendication des parents d'être initiés à la pédagogie des écoles maternelles afin qu'à la maison, par exemple, « le jeu avec les blocs logiques ne dégénère pas (sic !) en un jeu de construction banal ». Ainsi, alors qu'on a supprimé dans



beaucoup de pays les devoirs à la maison pour les enfants des écoles primaires, les petits enfants de l'école maternelle, qui souvent sont ceux qui passent le plus de temps à l'école, devraient encore faire des exercices à la maison pour mieux se préparer à l'école primaire !

Tous ces faits montrent que *les libertés du jeune enfant sont de plus en plus menacées*. C'est pourquoi il est temps d'organiser l'éducation préscolaire pour la meilleure garantie de ces libertés.

Un enfant profondément engagé dans son jeu explorateur y exerce toutes ses facultés. C'est en apprenant à entrer dans ce jeu, à le dynamiser de l'intérieur, à le renouveler, à l'enrichir et le magnifier par la dimension sociale qu'il peut acquérir dans le contexte de l'éducation préscolaire, que l'école maternelle peut le mieux éduquer le jeune enfant, même dans le domaine intellectuel.

Il faut avouer qu'encore trop peu

d'écoles maternelles ont appris à utiliser savamment le jeu de l'enfant pour une éducation vraiment efficace. Mais c'est en s'affirmant mieux dans sa spécificité propre que l'éducation préscolaire saura le mieux éviter les deux dangers évoqués dans les chapitres précédents, celui de l'invasion, et celui de l'annexion : invasion des parents dont le rôle (pourtant autrement important !) n'est pas de se substituer aux éducateurs, même si leur présence à l'école maternelle est nécessaire, annexion à l'école primaire dont elle ne serait plus que le vestibule d'entrée. Pour cela, redisons-le, il faut que l'école maternelle ait une autonomie suffisante afin qu'elle ne soit ni au service de la famille, ni au service de l'école, mais *au service du jeune enfant*.

Toutefois ce jeune enfant doit être pris dans l'ensemble de ses relations à son milieu et dans son devenir. C'est pourquoi les relations avec la crèche, avec l'école, avec la famille et le milieu environnant sont essentielles, d'autant plus que certaines familles ont besoin d'être éclairées et soutenues dans leur rôle éducatif.

On peut se demander si l'école maternelle est capable d'assumer un tel rôle. Les conflits d'intérêts entre enfants et adultes qui se multiplient au sein d'une société où chacun réclame pour lui-même le droit à l'épanouissement total, risquent aussi de se produire à l'école maternelle. Nous en avons signalé un exemple à propos des horaires de travail du personnel. Par ailleurs l'enfant ne court-il pas le risque d'y souffrir d'abus d'autorité, de négligences ou d'incompréhension tout autant que dans sa famille ?

S'agissant d'établissements organisés ou contrôlés par les pouvoirs publics, il est normal qu'on attende d'eux toute forme de garantie qu'on ne peut espérer de toutes les familles, certaines, abandonnées à elles-mêmes, se révélant peu capables d'assumer leur rôle éducatif. C'est par une administration judicieuse et surtout par un très haut niveau de formation des maîtres qu'on peut espérer organiser l'école maternelle pour la meilleure garantie des droits de l'enfant. ■

Le développement des relations franco-allemandes étant un objectif prioritaire pour les années à venir, l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), qui tenait son conseil d'administration à Würzburg (Bavière) les 9 et 10 octobre, a vu augmenter de 10,4 %, par rapport à 1980, la part versée par la France : 23 600 000 F en 1976 contre 35 290 000 F aujourd'hui.

Cet effort supplémentaire a pour but d'intensifier l'action de l'OFAJ dans deux directions : les échanges de jeunes travailleurs (ils étaient 31 748 en 1979, soit 35,7 % des jeunes échangés) et l'organisation de cours intensifs de langues.

L'OFAJ voit en outre entrer à son conseil d'administration de nouveaux membres, parmi lesquels André Henry, secrétaire général de la FEN.

Enfin, le conseil d'administration ne se déroulera plus forcément dans les capitales : Würzburg, la ville choisie cette année, est particulièrement dynamique sur le plan des échanges franco-allemands mais des problèmes subsistent...

les Normands en Franconie

ON connaissait les villes jumelées. Mais il y a aussi les universités. Le jumelage de celles de Würzburg (1) et de Caen, qui existe depuis 1962, a suivi de quelques mois celui des deux villes. Il implique à la fois des échanges (d'enseignants, d'étudiants et de personnel administratif) et des recherches communes. C'est ainsi qu'en 1980, huit enseignants français de diverses disciplines (littérature, géographie, histoire, anglais, mathématiques) ont été invités à Würzburg, et quatre allemands (médecin, latiniste, germaniste et romaniste) à Caen pour des conférences. Au mois de mai, il y a eu un échange de quarante fonctionnaires employés de l'administration universitaire.

En outre, les deux universités organisent chaque année quatre séminaires (deux à Caen et deux à Würzburg) de dix à quinze jours destinés à des groupes de vingt-cinq étudiants (dont le voyage est financé par l'OFAJ) de diverses spécialités travaillant sur un même sujet. « *Au cours de ces séminaires mixtes, les étudiants français et allemands se trouvent confrontés à des manières différentes de poser des problèmes scientifiques, ce qui est très fructueux, car cela leur*

ouvre des horizons », estime M. Jaeger, directeur de l'Institut de géographie de Würzburg. Ce type de rencontres existe également pour les enseignants. Ainsi, il y a eu trois conférences communes aux départements d'anglais des deux universités dont les relations sont récentes puisqu'elles datent d'un an seulement. Pour le professeur Habicht, « *cela a permis de dégager les centres d'intérêt des professeurs en linguistique et littérature, et ceci d'autant plus aisément que point n'était besoin d'interprète, tout le monde s'exprimant en anglais* ».

Enfin, chaque université offre quatre bourses par an aux étudiants de l'autre ville, avec admission automatique en résidence universitaire. Au total, en 1980-1981 douze étudiants de Würzburg étudieront à Caen les matières suivantes : français, droit, histoire, géologie, médecine, biologie. Pourtant, il n'y a pas lieu de se féliciter. Douze étudiants sur les treize mille cinq cents que compte l'université, ce n'est pas beaucoup : moins de un pour mille. La principale raison de ce faible pourcentage est le problème des équivalences de diplômes. Si des étudiants allemands

peuvent aller en Suisse (pays qui ne fait pourtant pas partie de la CEE) passer des examens reconnus en Allemagne (2), ils ne peuvent pas faire de même à Caen. Cela tient aux systèmes différents dans les deux pays. En Allemagne, il n'y a pas d'examens annuels, mais seulement un examen final, et un étudiant devra travailler davantage pour rattraper le certificat nécessaire au diplôme. Il en est de même pour les étudiants français allant en Allemagne, à l'exception toutefois des étudiants germanistes de Caen, l'UER d'allemand reconnaissant en partie les examens passés en Allemagne et dispensant alors de l'oral de littérature.

En dépit des demandes d'information quant aux équivalences pour certaines matières — demandes émanant d'étudiants de plus en plus nombreux —, ce problème reste quasiment insoluble. M. Lindauer, vice-président de l'université de Würzburg rappelait à ce propos l'échec d'une commission d'équivalence d'études ou d'examens créée par le général de Gaulle et le président Adenauer pour la biologie, et la physique-chimie. C'est pourquoi il reste difficile de convaincre les étudiants non germanistes de Caen

de venir à Würzburg (seuls un géographe et un juriste sont venus en dix ans); de même pour les étudiants allemands non romanistes.

Pourtant, le besoin de francophones est très grand en Allemagne, car 12,8 % des exportations de ce pays ont lieu vers la France et 50 % vers des pays francophones. Or actuellement, pour quarante Allemands qui parlent bien l'anglais, un seul sait le français. Mais pour intensifier l'enseignement du français à l'université et dans les lycées, il faut commencer à sensibiliser les parents pour les convaincre de faire étudier à leurs enfants le français première langue. Si l'on prend l'exemple de la Bavière (il faut tenir compte du principe de la souveraineté des Länder), le gouvernement exige que les élèves aient déjà eu un enseignement du français au jardin d'enfants et à l'école primaire pour le choisir en première langue. De plus, pour constituer une classe de français première langue dans un lycée, il faut au moins vingt élèves. « *L'an dernier, indique un responsable de l'enseignement, à Würzburg, en classe de quatrième (l'équivalent du CM 2), soixante élèves avaient déjà fait du français en cours facultatifs. Tous ne sont pas passés au lycée (3), mais dix-huit élèves ont été inscrits dans sept lycées différents, si bien qu'il n'y a aucune classe de français première langue dans les onze lycées de Würzburg. Par contre le français est enseigné partout, mais en seconde ou troisième langue.* »

D'où l'effort pour sensibiliser les gens en multipliant les échanges pour tous (des joueurs de pétanque aux enfants de chœur, en passant par les étudiants, lycéens, sportifs, musiciens, militaires, infirmières), par le canal des universités populaires pour adultes et jeunes adultes (4) et en accueillant des instituteurs français dans les jardins d'enfants pour créer « une poussée d'en bas », dès le préscolaire.

C'est ainsi, dans le cadre des échanges de l'OFAJ, qu'Alain Terentjew entame sa seconde année dans un jardin d'enfants. Entouré de ses douze élèves âgés de quatre

et cinq ans, il leur présente une marionnette; celle-ci fait le tour, s'adressant à chacun avec une amusante mimique: « *Bonjour, comment t'appelles-tu?* » Les prénoms fusent: Bettina, Katrina, Alexandra, Marcus... Ensuite, Alain brandit son poing fermé d'où émerge le pouce (« *Et voilà monsieur Pouce!* ») qui se livre à une série d'apparitions et de disparitions: « *Non, je ne sors pas, oui, me voilà!* » Alain prend soudain un air mystérieux: « *Aujourd'hui, j'ai amené quelqu'un avec moi.* » D'un sac posé à côté de lui, émerge une souris (deux triangles de papier, et une longue queue). « *Ein maus!* » s'écrie Marcus. « *Non, c'est une souris!* », dit Alain qui répète le mot avec les enfants en criant ou chuchotant, sur tous les tons. « *C'est une souris bleue?* ». « *Non* » dit Frank. « *Jaune* » propose Katrina. « *C'est une souris blanche* », rectifie Alain. Sortent ensuite successivement du même endroit, d'autres souris (verte, jaune, bleue et rouge) de plus en plus petites que les enfants jouent à s'échanger selon les indications d'Alain: « *Caroline, tu donnes la souris bleue à Marcus. Frank, tu donnes la souris blanche à Bettina* »... Au bout de quelques minutes il interrompt le jeu, rassemble les souris (celles-ci s'encastrent par ordre de taille comme des poupées gigognes) qui disent poliment « *Au revoir!* »; « *Au revoir!* » répondent spontanément les enfants. Vient enfin un jeu avec des pommes; les enfants commencent par les compter (il y en a douze), puis l'un d'entre eux sort, tandis que les autres dissimulent un certain nombre de fruits sous une étoffe verte; le « *sortant* » doit déterminer au toucher combien de pommes sont cachées sous le tissu. La séance (qui dure quinze minutes) se termine par une ronde et une chanson où les enfants miment les divers mouvements de « *Jean Petit qui danse avec sa tête, ses pieds, ses mains, ses doigts...* », etc.

Faire faire du français en s'amusant, c'est l'objectif d'Alain Terentjew qui applique les principes de la méthode d'enseignement précoce du français mise au point par le Pr Wolfgang Maier, directeur de l'Académie de langues vivantes de

Münich. Devenue programme officiel en 1972, cette méthode a touché près de vingt mille enfants en Allemagne. Elle est basée sur deux principes: le problème psycholinguistique et la motivation. « *Son but est d'introduire l'enfant dans un monde français, de lui permettre d'exister dans un milieu français. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner la langue, mais surtout de jeter les bases d'une image affective de la France à l'âge où se forment les premiers préjugés. C'est pourquoi, estime Wolfgang Maier, le contact personnel avec un enseignant français est indispensable, car rien ne remplacera pour l'enfant le souvenir de gestes concrets, d'un sourire, ou d'une main secourable* ». Quant à la motivation, ce ne peut être que le jeu. La méthode prend soin de choisir un vocabulaire fondamental vraiment ludique, qui mette l'accent sur l'identification des personnes et des objets, puis sur la communication et l'interaction entre ces gens et ces objets.

Quant à l'utilité de l'apprentissage précoce des langues, elle est évidente aux yeux de Wolfgang Maier. Des tests ont prouvé en effet que les enfants ayant été mis très tôt en contact avec le français parlent mieux l'allemand car leur prise structurale sur leur propre langue a été améliorée. Ils ont en outre davantage de facilités pour l'acquisition d'autres langues étrangères. On a également constaté que les enfants d'ouvriers immigrés en Allemagne (Turcs pour la plupart) acquièrent plus facilement le français que les petits Allemands car ils possèdent déjà cette nouvelle stratégie d'acquisition d'un code.

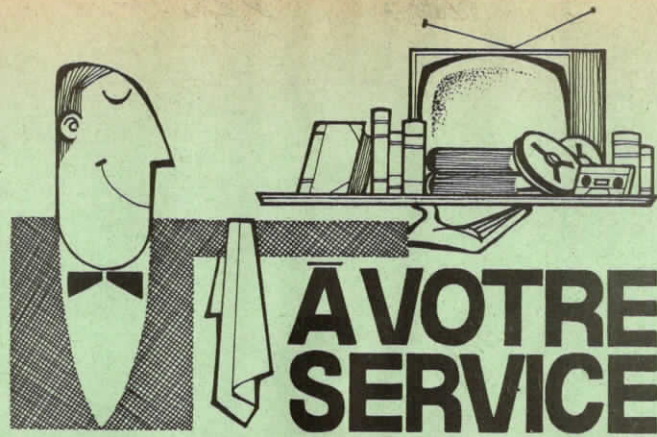
Michaëla Bobasch

(1) L'université de Würzburg est aussi jumelée avec les universités de Padoue (Italie), de l'Etat de New York (Etats-Unis), Belem (Brésil) et Salamanque (Espagne). Les plus vivants jumelages sont ceux avec Caen et l'Etat de New York.

(2) Les universités de Lausanne, Fribourg et Genève ont des chaires de droit allemand.

(3) En Allemagne, l'école primaire dure quatre ans (on y entre en première à six ans et on en sort en quatrième). Commence ensuite le lycée qui va jusqu'en treizième. Il y a donc en tout treize années scolaires jusqu'au baccalauréat.

(4) Voir l'éducation n° 346 du 2 mars 1978.



Même si l'expression « savoir encyclopédique » a pris des reflets péjoratifs, il n'en reste pas moins que les encyclopédies n'ont jamais autant fasciné et représenté une part du marché non négligeable dans le secteur de l'édition. Pour tout un chacun, l'encyclopédie représente l'au-delà du dictionnaire, et celle-là comme celui-ci sont avant tout des outils pour l'enseignant d'abord, pour l'individu

leurs dans une présentation, une conception et une illustration qui mettent, en quelque sorte, l'intégralité du Larousse encyclopédique en formule « de poche ». En effet, le format 135 x 185 et les vingt-deux tomes de 400 à 450 pages chacun permettent une maniabilité et une facilité d'utilisation remarquables ; de plus, le long étalement de la parution et la vente par le système du Club France-Loisirs

font de la langue française — dans le même format léger et pratique qui en fait l'attrait. Un avantage et non des moindres réside dans le fait que l'on peut se procurer cette encyclopédie volume par volume — au prix de 32 F l'un — ou dans sa totalité, en adhérant au Club France-Loisirs (123, boulevard de Grenelle, 75015 Paris).

En adoptant la formule de

une partie importante de l'ouvrage où quelque deux cents points de connaissances, estimés fondamentaux, sont explicités et commentés sous forme de questions/réponses. Ainsi, selon les intérêts du jeune lecteur, les parties BD et connaissances peuvent former un tout ou être parfaitement dissociées. Neuf thèmes — par conséquent neuf volumes — composent cet ensemble, chacun étant « parrainé » par un scientifique de renom : **L'univers** par Hubert Reeves, **Notre planète** par Alain Bombard, **La vie** par André Lwoff, **L'être humain** par Georges Mathé, **Animaux et plantes** par Jean Dorst, **L'énergie** par Louis Leprince-Ringuet, **Techniques et machines** par Francis Cambou, **L'information** par Marcel Bleustein-Blanchet et **Ordinateurs et informatique** par Albert Ducrocq. Tous les textes sont le fait de chercheurs du CNRS, de professeurs ou de médecins dont la compétence fait autorité. Ces volumes, qui sortiront tous les deux mois d'ici à janvier 1982 et qui seront vendus 200 F l'un, auront simultanément une version grand public plus économique puisqu'ils seront scindés en cinq fascicules vendus en librairie comme des « histoires à suivre ».

des encyclopédies

ensuite. Toutefois, la première, de par son prix, reste pour beaucoup et plus particulièrement pour les jeunes, du domaine de la simple convoitise.

Il convient donc de signaler plus particulièrement l'initiative de France-Loisirs qui a entrepris, fin 1977, la publication en co-édition avec Larousse du **Larousse encyclopédique en cou-**

l'ont mis à un prix extrêmement bas ; deux facteurs que l'on peut considérer particulièrement positifs en ce qui concerne la clientèle des élèves, des lycéens, des étudiants et des autres jeunes. A raison de deux volumes par trimestre, le dernier vient de sortir. Cette encyclopédie est complétée par quatre dictionnaires — citations, thématique, synonymes, dif-

l'encyclopédie par thèmes, les éditions Philippe Auzou ont choisi de s'adresser délibérément aux jeunes puisqu'il s'agit d'une encyclopédie en bandes dessinées. La formule est simple mais astucieuse : le thème choisi est abordé à travers une aventure en bandes dessinées et de fiction totale, mais la couleur des bulles et un numérotage renvoient à

pédagogie quotidienne

éveiller au milieu informatique

Aux raisons d'ordres matériel et économique évoquées dans notre numéro de la semaine dernière (« Quelle informatique pour l'école élémentaire ? »), s'ajoutent des raisons d'ordre pédagogique pour expliquer les réserves faites quant à l'introduction à moyen terme de micro-ordinateurs dans les écoles maternelles et élémentaires : « *Introduire des micro-ordinateurs à ce niveau d'âge semble bien imprudent. Il est dangereux de confier un outil complexe à un néophyte. L'appareil fascine : le risque est grand de rester au stade du bricolage, et de prendre des habitudes mauvaises qu'il sera difficile de changer par la suite.* » (1)

Il n'en demeure pas moins important — les enseignants n'attendent pas que leurs élèves soient titulaires d'un permis de conduire ou d'un brevet de pilote pour étudier les différents moyens de transport — d'intégrer dans la pratique pédagogique quotidienne, à l'intérieur des matières d'éveil, des thèmes de recherche pour lesquels la dimension informatique est dominante. Nous indiquons donc ici quelques-unes des directions que pourrait prendre un tel travail.

domaines d'application de l'informatique

On peut envisager d'aborder l'étude des différents domaines d'application de l'informatique soit en attribuant à cette question une place importante à l'occasion de recherches sur l'organisation d'une agence bancaire (les terminaux placés dans l'agence), le trafic routier, aérien ou ferroviaire (feux tricolores, contrôle aérien, péage des autoroutes, systèmes de réservation automatique) par exemple, soit en réservant

à ce sujet une étude particulière. Dans ce cas, établir la liste des applications possibles de l'informatique nécessitera le plus souvent de prévoir des visites d'entreprises, d'administrations, de laboratoires, de bureaux d'études, des enquêtes chez des commerçants, des interviews de parents et de professionnels de l'informatique ainsi que l'étude de publicités de matériels informatiques.

Les ressources documentaires sont nombreuses, trop nombreuses pour que nous puissions en faire un inventaire complet, et il va sans dire que la nature des documents et donc le contenu de l'activité dépendent directement de l'état du milieu.

être informaticien

L'informaticien apparaît souvent comme un personnage mystérieux dont on connaît mal le rôle et les responsabilités.

Il convient donc de faire découvrir aux élèves que le terme informaticien recouvre tout un secteur professionnel à l'intérieur duquel s'établissent de nombreuses distinctions, tout d'abord sur le plan des responsabilités et des formations. Il convient de

distinguer le directeur de service informatique, l'ingénieur système, l'analyste et le programmeur.

Enfin, la branche informatique se décompose en quatre secteurs :

- les constructeurs, dont le plus connu et le plus puissant est IBM ;
- les services informatiques constitués à l'intérieur de certaines entreprises ;
- les SSCI (sociétés de services et conseils en informatique) qui servent d'intermédiaires entre les constructeurs et les utilisateurs ;
- l'enseignement et la recherche.

En plus des informations immédiates qu'elles apporteraient, il est concevable d'imaginer que ces études sur le milieu informatique permettraient de faire découvrir aux enfants que les systèmes informatiques, conçus pour exécuter des calculs numériques et pour traiter des données textuelles, comprennent au stade actuel du développement technologique :

- une unité centrale, formée d'un ou plusieurs processeurs, qui effectue les opérations de traitement de l'information ;
- des mémoires, qui conservent les représentations de l'information ;
- des dispositifs d'entrée-sortie qui permettent d'établir la communication entre l'extérieur et l'ordinateur.

Certains concepts informatiques (matériels, logiciel, programme, mémoire, etc.) recevraient ainsi quelques premiers éclaircissements profitables par la suite.

Claude Moreau

(1) Jean-Claude Simon, *L'éducation et l'informatisation de la société - Rapport au président de la République* (la Documentation française, 1980, 276 p., annexes).

documentation

des revues

■ **L'éducateur — Pédagogie Freinet** (CEL, BP 66, 06322 Cannes La Bocca Cedex — 15 numéros + 5 dossiers par an : 118 F). Sous une formule

nouvelle, cette revue propose aux enseignants réflexions, expériences, témoignages et suggestions. Dans le premier numéro de la rentrée sco-

laire (septembre 1980), on ne manquera pas de lire le dossier réalisé par Christian Poslianec : « Où va l'école ? » ni, dans le second (octobre), le reportage consacré à l'enseignement en Égypte. Dans chaque livraison, on trouve au surplus des fiches pratiques, des informations, des comptes rendus de livres pour enfants et pour les enseignants. Une preuve que la pédagogie Freinet est toujours jeune et qu'elle nous concerne tous.

■ **Jeux et Stratégies** (Publication Excelsior, 5, rue de la Baume, 75006 Paris — le numéro : 12 F). Depuis que **Science et Vie** a lancé cette revue satellite, j'avais l'intention d'en parler car elle me paraît répondre à une foule d'intérêts de la part des élèves et des maîtres. Chaque numéro contient un dossier centré sur un thème de jeux. Dans le n° 5, c'est « Comment jouer avec un ordinateur ? », question à laquelle on découvre beaucoup de réponses. Cette revue bimestrielle contient également beaucoup de chroniques passionnantes ; dans ce même numéro, on trouve notamment des propositions de jeux avec les calculettes, une initiation à la cryptographie (chiffre par grille), les jeux et casse-tête habituels (solutions en fin de numéro), un jeu inédit encarté à conserver, les fameuses questions de logique de Jean-Claude Baillif — qu'il convient de ne pas manquer —, enfin des pages consacrées à des jeux classiques : échecs, scrabble ou go...

■ **Economie familiale et collective** (CEDUS, Service enseignement, 30, rue de Lübeck, 75116 Paris). Cette revue traite essentiellement d'alimentation et de diététique. Dans le n° 13 (automne-hiver 1980), on trouve des exemples d'application culinaire, rationalisant certaines notions, c'est-à-dire sensibilisant à une chronologie des opérations à effectuer au cours de la confection d'un plat (un organigramme de ces opérations est présenté à la fin). Y figure également la suite de la réglementation des produits sucrés, une étude socio-historique sur le gâteau à la fève, des sélections effectuées dans la presse consacrée à l'alimentation, des exemples de menus heb-

domadaire pour enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, et — encartées dans la revue — des fiches de recettes (douze par numéro). C'est donc une publication instructive et utile. A noter que le CEDUS dispose de **divers documents pédagogiques** dont il peut fournir la liste aux enseignants sur simple demande de leur part.

■ **Les quatre saisons du jardinage** (6, rue Saulnier, 75009 Paris — le numéro 12 F ; abonnement à six numéros : 65 F — revue non diffusée dans les kiosques). C'est, à ma connaissance, la première revue pratique de jardinage biologique en langue française. Les articles publiés dans le n° 4 (septembre-octobre 1980) sont très variés : ils portent non seulement sur les « fruits de la terre »

(variétés de pommes de nos régions, tubercules méconnus, plantes du calcaire, etc.) mais aussi sur les « travaux de saison » (un agenda 1981, conçu spécialement pour les jardiniers « biologiques », sera publié dans le numéro de novembre), sur les « petits animaux de jardin » (loirs, lérots, mulots, campagnols) et sur les jardins d'autres pays — ici, les oasis du Sud marocain. La sensibilisation porte à la fois sur le respect du paysage (dans ce numéro, par exemple, on lira un article fournissant les raisons de conserver ou de replanter les haies) et sur l'équilibre naturel des sols, la façon de conduire un jardinage équilibré, c'est-à-dire, en fin de compte, un plaidoyer pour une autre façon de vivre...

Pierre Ferran

passport pour l'Hellade

On n'étudie plus guère le grec ancien dans nos écoles et universités, mais on se précipite de plus en plus vers les sites immortels de l'Hellade... Pour ces (trop) rares hellénisants comme pour ces (trop) envahissants touristes, le petit **Guide grec antique** (Hachette), de Paul Faure et Marie-Jeanne Gaignerot, sera d'une excellente initiation. C'était une véritable gageure — elle a été tenue — que de rassembler dans 256 pages sinon tout, au moins l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur un monde aujourd'hui disparu mais toujours vivant dans nos cœurs et dans notre civilisation : son histoire, depuis le III^e millénaire avant J.-C. jusqu'à 330 après J.-C., sa géographie, humaine et physique, ses lettres, arts, sciences et techniques, ses institutions et ses modes de vie quotidienne...

Pour y parvenir avec clarté et précision, les auteurs ont dû recourir à des tableaux chronologiques, parfois un peu secs, à une présentation

assez « scolaire (en A, B, C..., 1, 2, 3..., a, b, c...) et même souvent à un style purement nominal pour ne pas dire télégraphique. Mais cela leur a permis d'adjoindre en abondance à leur texte, des photos, des dessins, des cartes, des plans, des organigrammes et aussi de très intéressants documents écrits qui vont, par exemple, de l'écriture linéaire A — en usage entre 1900 et 1450 avant J.-C. —, avec sa traduction, à la recette du brouet noir spartiate, en fait un civet de porc qui, à lire celle-ci, ne devait pas être aussi immangeable que l'a voulu la légende...

Il faut aussi savoir gré aux auteurs d'avoir longuement insisté sur la protohistoire grecque (avant le VII^e siècle) et les dernières périodes, celle de l'« hellénisme triomphant » (expression ici préférée à la traditionnelle « époque hellénistique ») et celle de la « survie de l'hellénisme ». Au point même que certains des grands hommes de ces dernières, aujourd-

d'hui bien ignorés, y sont mieux « traités » que les gloires classiques du VI^e siècle avant J.-C. : onze lignes au géographe Eratosthène de Cyrène (275-195 avant J.-C.) ou 14 lignes au médecin Galien (129-203 après J.-C.), contre six à Eschyle et autant à Thucydide...

N'importe, il est essentiel, pour

quiconque est soucieux de mieux connaître ses racines méditerranéennes et d'en mieux apprécier l'irremplaçable humanisme, de se référer d'abord et souvent à ce précieux compagnon d'études... ou de voyage.

Pierre-Bernard Marquet

les animaux chez les hommes

Ouvrage collectif

L'animal dans la vie de l'enfant

ESF, coll. « La vie de l'enfant », 232 pages

Quelles sont les influences, directes et indirectes, que reçoit l'enfant de la part des animaux vivants dans son espace familial ? Question, certes, souvent abordée. Mais le traitement transdisciplinaire dont elle fait ici l'objet, de la part de psychologues, psycho-thérapeutes, pédo-psychiatres, biologistes et médecins, nous

permet une approche plus féconde.

On retiendra de cet ouvrage extrêmement riche que les rôles de l'animal dans la vie enfantine quotidienne sont multiples, importants, non encore élucidés dans leur totalité. Ce qui n'empêche pas qu'on puisse affirmer que la présence des animaux est nécessaire aux enfants. Ils interviennent dans leurs jeux, leurs rêves et leurs désirs. « Compagnon, support de projection, interlocuteur, alter ego, et désormais rééducateur, il [l'animal]

rend la vie aux adultes tolérable », écrit le Dr Michel Soulié, sous la direction de qui ce livre a été publié.

Ce que l'ensemble des contributions réunies ici souligne surtout, en fin de compte, c'est la diversité, l'importance des aspects éducatifs et curatifs joués par les animaux auprès des enfants et — sans doute — la nature irremplaçable de ce rapprochement.

Depuis les débuts de l'humanité, les petits d'hommes ont été en contact journalier avec des animaux. Souhaitons pour les uns comme pour les autres qu'il puisse en être ainsi toujours...

Vitus B. Dröscher

**Les animaux savent vivre
et survivre**

Laffont, coll. « Ecologie », 256 pages

Sous-titré « Face aux agressions et aux dangers de l'environnement, ce qu'ils nous apprennent... », cet ouvrage est original et captivant.

Original, parce que Vitus B. Dröscher envisage ici la « plasticité » et l'adaptabilité de la vie en général à travers les animaux. Il montre comment les bêtes résolvent les problèmes que leur pose l'environnement naturel et, depuis l'essor de la grande industrie humaine, ceux qui résultent du stress, de la modification des biotopes, des pollutions, etc. On verra que certains animaux arrivent à survivre dans des conditions climatiques effroyablement défavorables, et que d'autres ont réussi à s'habituer à notre civilisation et sont devenus résidents de nos grandes et pourtant hostiles métropoles.

Ce livre est aussi captivant, non seulement parce que chaque énoncé s'appuie sur de multiples exemples, mais parce que l'auteur défend une thèse qui est celle de la paix dans le clan tribal, sorte de « convivialité » animale, indispensable sans doute puisque partout où le comportement social se trouve en dégénérescence, la vie de l'espèce est menacée. Les animaux connaissent certes la nécessité de s'affirmer, mais aussi les



limites à ne pas transgresser. Et l'auteur conclura : « Nous, les hommes, sommes-nous vraiment incapables, malgré notre raison, de retrouver la mesure et l'harmonie de la vie en société ? »

Une question capitale, en effet. Et à laquelle les animaux, même s'ils leur en donnent l'exemple, ne peuvent répondre à la place des hommes.

Pierre Ferran

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

des animaux à l'école

Est-il normal que, dans un certain nombre d'écoles, des animaux de différentes sortes soient admis dans les classes et mis en contact avec les élèves ? N'y a-t-il pas là une menace pour l'hygiène ? Que recommandent les règlements scolaires, à ce sujet ?

Il y a, en effet, dans les écoles maternelles en particulier, un certain nombre d'animaux (chiens, chats, lapins, poissons, oiseaux, hamsters, cochons d'Inde, tortues, etc.) qui vivent au milieu des élèves, courent et jouent avec eux dans les cours de récréation.

Une circulaire ministérielle du 2 août 1977 a précisé que « dans la section des petits, les enfants devront avoir l'occasion de s'émouvoir à la vue d'un animal, de le soigner, de comprendre la nécessité de ne pas le faire souffrir ».

La présence d'animaux dans une école ou une classe semble laissée à l'initiative des directeurs et instituteurs. Le règlement scolaire modèle du 26 janvier 1978 (R.L.R., chap. 514-0, p. 3) est muet sur la question. Il est vrai que ce règlement ne constitue qu'un cadre pouvant être adapté au plan départemental par le Conseil départemental de l'enseignement élémentaire et complété éventuellement par un règlement intérieur préparé par le conseil d'école et approuvé

par l'inspecteur départemental. Il n'en a pas toujours été ainsi. Pour mémoire, citons le règlement modèle des écoles maternelles du 22 juillet 1922 : « Aucun animal domestique ne doit être en contact direct avec les enfants. Les animaux qu'on peut introduire sans danger à l'école maternelle doivent être placés dans des conditions d'absolue propreté. »

Il nous est permis de penser, à l'aide d'exemples vécus, que cette dernière phrase est restée en vigueur dans nos écoles. Il faut signaler aussi que l'article 4.4. du règlement modèle de 1978 permet au règlement intérieur de prévoir « une liste des matériels et objets dont l'introduction à l'école est prohibée ». Faut-il considérer comme tels tous les animaux familiers de l'école ou certains d'entre eux ?

expérimentation sur animaux vivants

J'ai entendu parler d'une instruction ministérielle concernant les expériences sur animaux vivants dans les établissements scolaires. J'aimerais en connaître la substance et savoir dans quelle mesure cette instruction s'applique aux écoles élémentaires et aux collèges.

Il existe, en effet, tout un ensemble

de textes traitant des expériences sur animaux vivants à des fins d'enseignement. Il ne semble pas, toutefois, que ces textes concernent directement l'enseignement élémentaire et le premier cycle de l'enseignement de second degré. Par contre, les lycées et les établissements de même niveau doivent observer un certain nombre de prescriptions que nous rappelons ci-après.

Trois circulaires du ministre de l'Éducation doivent être citées. En premier lieu, une circulaire du 8 août 1973 (B.O. n° 43) rappelée par la circulaire du 17 mai 1974 (B.O. n° 22) précise que « les expériences sur les animaux vertébrés vivants sont autorisées à des fins d'enseignement conformément aux prescriptions du décret du 9 février 1968. N'entrent pas dans la catégorie des expériences visées ci-dessus celles qui consistent en l'observation d'animaux placés dans leur milieu naturel ou soumis à des conditions ou traitements n'entraînant aucune souffrance ». Les expériences sont pratiquées « par une personne titulaire d'une autorisation ou sous sa direction et sa responsabilité ». L'autorisation est délivrée par le ministre de l'Éducation. « Les expériences sur des animaux vivants doivent être faites sous anesthésie ou après décérébration et seulement lorsque aucun autre moyen ne peut être employé. Si l'animal est destiné à survivre à l'intervention, on doit, dans toute la mesure du possible, éviter la souffrance post-opératoire en lui prodiguant des soins. Si l'animal n'est pas destiné à survivre, il doit être sacrifié avant la fin de l'anesthésie. » Une première circulaire du 6 février 1967 (B.O. n° 7) a précisé qu'« il est interdit de faire pratiquer par des élèves ou de pratiquer devant eux des travaux de vivisection, même si le texte de certains programmes peut être interprété comme une invitation à y procéder ».

L'usage s'est établi de ne pas contraindre un élève qui s'y refuse à regarder ou à pratiquer une expérimentation sur animaux vivants. Les moyens modernes d'éducation (cinéma, télévision, etc.) doivent permettre de limiter considérablement, voire de supprimer, ces travaux d'expérimentation dans les établissements scolaires.

promotion sociale

Je serais heureux de savoir si les jeunes travailleurs peuvent être reçus dans les Instituts universitaires de technologie et, dans ce cas, s'ils peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat.

La vocation des IUT est d'abord de formation initiale. Elle est accompagnée d'une importante vocation de formation continue, en particulier pour les stagiaires qui, ayant interrompu des études supérieures, ou n'en ayant pas fait, suivent pendant un an des cours de mise à niveau

avant de préparer, en deux ans, un DUT. Le nombre de ces stagiaires est limité par rapport au nombre des étudiants en formation initiale, car la finalité même des IUT et la garantie de leur niveau et de leurs diplômes seraient mises en cause.

Des bourses de promotion sociale sont accordées à un certain nombre de stagiaires, à un taux relativement plus élevé que dans les autres secteurs universitaires. Mais le volume des crédits de bourses est insuffisant pour satisfaire toutes les demandes.

René Guy

textes officiels

nouveau statut des professeurs d'EPS

Les professeurs d'éducation physique et sportive viennent d'obtenir leur statut particulier pris en application des textes généraux sur la Fonction publique (décret du 4 août 1980 — B.O. n° 37).

« Les professeurs d'EPS participent aux actions d'éducation, principalement en assurant l'enseignement de leur discipline dans les établissements du second degré, dans les établissements d'enseignement supérieur et dans les établissements de formation du ministère de l'Education et du ministère J.S.L. Ils peuvent exercer une mission de conseiller auprès des maîtres de l'enseignement du premier degré. Ils participent à la formation, l'entraînement et l'animation sportifs. »

Les professeurs d'éducation physique et sportive sont classés dans la catégorie A comme les professeurs certifiés. Ils sont nommés et titularisés par le ministre chargé des Sports, qui prononce également les affectations et les mutations suivant les procédures propres aux différents



ordres d'enseignement. Le corps des professeurs d'EPS comprend un seul grade, divisé en onze échelons.

Le recrutement s'effectue par deux

filières. La première est celle des candidats qui ont subi avec succès les épreuves du **certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique et sportive** (décret du 11 juin 1979). La seconde, limitée à une nomination pour neuf de la filière précédente, permet de nommer, au choix, des candidats inscrits sur une liste d'aptitude ouverte notamment aux chargés d'enseignement, aux professeurs adjoints et à certains PEGC spécialisés dans les activités physiques et sportives. Pour être inscrit sur la liste d'aptitude, l'âge de quarante ans est requis, ainsi qu'une ancienneté de services d'enseignement de quinze ans, réduite à dix ans dans certains cas exceptionnels. Les nouveaux professeurs accomplissent un stage probatoire d'une année, à la suite duquel ils sont titularisés ou admis à accomplir une seconde année de stage (première filière) ou encore replacés dans leur corps d'origine (deuxième filière). Le temps de stage est compté dans la limite d'une année pour l'ancienneté dans le corps des professeurs d'EPS. Pour le classement dans le nouveau corps, le coefficient caractéristique 135 est attribué.

La notation des professeurs d'EPS est composée de deux éléments : une note administrative et une note pédagogique. Le recteur de l'académie attribue la première, de 0 à 40, accompagnée d'une appréciation générale sur la manière de servir. La note chiffrée est communiquée à l'intéressé ; elle peut être révisée à la demande de celui-ci, transmise par la commission administrative paritaire académique. La note pédagogique est portée par l'inspecteur principal pédagogique de la Jeunesse et des Sports ; elle peut varier de 0 à 60. L'appréciation pédagogique est communiquée au professeur, mais ni l'appréciation ni la note ne peuvent être révisées. Les notes administratives font l'objet d'une péréquation au plan national. La note globale est obtenue en faisant le total de la note administrative et de la note pédagogique. Ces trois notes sont communiquées par le ministre à chaque intéressé. Le personnel détaché est soumis à un régime de notation un peu différent.

L'avancement dans les onze échelons de la carrière a lieu au grand choix (30 % des promouvables), au choix (5/7 des non promus au grand choix) et à l'ancienneté pour les autres. Les promotions sont prononcées après avis de la commission administrative paritaire nationale.

Les sanctions disciplinaires préci-

sées au titre IV du décret sont celles qui figurent dans tous les statuts particuliers.

Les mutations sont prononcées par le ministre, après avis de la commission administrative paritaire nationale. Elles prennent effet à la date de la rentrée scolaire.

René Guy

découverte de l'environnement économique et social, naturel et culturel qui constitue le cadre de la vie des collégiens (circulaire du 25 septembre 1980 — B.O. n° 37).

on assouplit

■ **LES MODALITES** de remboursement des frais de changement de résidence des fonctionnaires mutés à titre provisoire et affectés ensuite dans le même poste à titre définitif (circulaire du 6 octobre 1980 — B.O. n° 37).

au B. O.

on fixe

■ **LES MODALITES** de paiement de la majoration exceptionnelle de 150 F accordée aux familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (circulaire du 22 septembre 1980 — B.O. n° 36).

■ **LES HORAIRES ET PROGRAMMES** des départements « carrières de l'information » des instituts universitaires de technologie (arrêté du 7 août 1980 — B.O. n° 36).

■ **LES DATES** de la campagne annuelle du timbre du Comité national et des comités départementaux contre la tuberculose et les maladies respiratoires : 27 au 30 novembre 1980 (circulaire du 3 octobre 1980 — B.O. n° 36).

on annonce

■ **L'ORGANISATION** du concours de la Journée européenne des écoles (circulaire du 7 octobre 1980 — B.O. n° 36).

■ **UN CONCOURS** pour le recrutement de cinquante-six intendants universitaires au titre de l'année 1981 (arrêté du 23 septembre 1980 — B.O. n° 37).

■ **UN CONCOURS** pour le recrutement de cinquante et un commis des services extérieurs (arrêté du 18 août 1980 — B.O. n° 37).

■ **DES MESURES** pour la sauvegarde du patrimoine éducatif des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices en liaison avec l'INRP et le Musée national de l'Éducation de Rouen (circulaire du 21 août 1980 — B.O. n° 37).

■ **L'OUVERTURE** des concours pour le recrutement des professeurs — session de 1981 — et les modalités d'inscription (arrêtés du 6 octobre 1980 — B.O. n° 37).

■ **PLUSIEURS ARRETES** fixant le nombre des étudiants de première année du premier cycle des études médicales ou odontologiques autorisés à poursuivre leurs études en médecine ou en odontologie à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 1980-1981 (arrêtés du 25 août 1980 — B.O. n° 37).

■ **UNE MODIFICATION** de l'arrêté du 24 février 1969 concernant les horaires et programmes du BEP préparatoire aux carrières sanitaires et sociales (arrêté du 15 septembre 1980 — B.O. n° 37).

■ **LE NOUVEAU REGLEMENT** de l'examen pour l'obtention du brevet de technicien de l'automobile (technique et service) qui remplace le brevet de technicien mécanique automobile, et les horaires et programmes de cet examen (arrêtés du 15 septembre 1980 — B.O. n° 37).

on institue

■ **UN CYCLE** de concours échelonnés sur trois années, destinés à tous les élèves des collèges, ayant pour objet la

on précise

■ **LES CONDITIONS** dans lesquelles les personnels enseignants du second degré candidats à un poste dans les territoires d'outre-mer au titre de l'année 1980-1981 doivent déposer leur candidature (circulaire du 8 septembre 1980 — B.O. n° 37).

■ **LES DROITS** des fonctionnaires stagiaires de l'État en matière de congé post-natal (décret du 30 septembre 1980 — B.O. n° 37).

■ **LES OBLIGATIONS** hebdomadaires de service des personnels de l'éducation spéciale : instituteurs spécialisés, PTEP, PEGC, PEGCET, certifiés, agrégés (circulaire du 14 octobre 1980 — B.O. n° 37).

■ **LES MODALITES** nouvelles d'inspection et de notation des professeurs d'enseignement général de collège (arrêté du 5 septembre 1980 — B.O. n° 37).

■ **LE STATUT** particulier des professeurs d'éducation physique et sportive — voir notre article p. 20 (décret du 4 août 1980 — B.O. n° 37).

agenda

séminaire

■ **Philosophie et mathématiques.** Comme chaque année, Jean Dieudonné, Maurice Loi et René Thom organisent, à l'École normale supérieure (45, rue d'Ulm, Paris 6^e), un séminaire de philosophie et mathématiques dont la séance d'ouverture a eu lieu le 5 novembre (l'information nous est parvenue trop tardivement pour que nous puissions l'annoncer dans notre précédent numéro). Au cours des prochaines séances, les thèmes suivants seront traités :

- **Attracteurs étranges et dépendance sensitive des conditions initiales**, par D. Ruelle, le mercredi 12 novembre ;
- **Sémiologie de l'explication**, par J.-B. Grize, le mercredi 19 novembre ;
- **Nouveaux aspects des fractales** (titre non précisé), par B. Mandelbrot, le lundi 24 novembre ;
- **Dynamiques sur une variété différentiable**, par P. Scheurer, le vendredi 28 novembre ;
- **La perfection : idéal ou impasse**, par A. Somen, le lundi 8 décembre ;
- **Architecture et mathématiques au**

IV^e siècle en Grèce : la tholos de Delphes, par J. Bousquet, le vendredi 12 décembre ;

• **Ontologie et mathématiques d'après Cavallès et Lautman**, par E. Radu, le mercredi 17 décembre ;

• **Les mathématiques et les femmes**, par M.-F. Coste-Roy, le vendredi 19 décembre. Toutes ces séances ont lieu à 20 h 30 dans la salle V de l'ENS. Pour renseignements complémentaires, tél. : 329-12-25.

conférences

■ **Etre parents d'enfant handicapé**. Sur ce thème, et dans le cadre des mardis de l'EPE (l'Ecole des parents et des éducateurs), se tiendra un cycle de quatre conférences-débats les 18 et 25 novembre et les 2 et 9 décembre : La reconnaissance du handicap. Violence, révolte et éducation. Le rôle des institutions dans la petite enfance. L'adolescence niée ? Présence ou absence de l'adulte handicapé dans les organisations d'accueil à l'enfant handicapé. Ces conférences auront lieu 25, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris 14^e, avec la participation de l'UNAPEI. Pour tous renseignements : EPE, animation-formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 380-29-00.

stages

■ **Des stages de formation**, s'adressant aux animateurs et aux formateurs, sont organisés par l'Institut national d'éducation populaire. Au programme du mois de décembre :

• du 1^{er} au 5, le corps et son espace dans la peinture (Courbet et Gauguin) ;

• du 1^{er} au 6, expression corporelle et animation ;

• du 1^{er} au 10, relations du son et de l'image, et tournage synchrone ;

• du 9 au 12, méthodologie pour l'étude et la résolution d'un problème ;

• les 20 et 21, peinture et imagination. Pour tous renseignements : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ **Des stages pour devenir animateur d'activités physiques et sportives dans les entreprises** sont organisés par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France. Le prochain se déroulera du 26 janvier au 6 février et du 9 au 20 mars au Centre régional d'éducation populaire de Chantenay-Malabry. Ce stage de quatre semaines, nécessaire pour accéder à ce poste, peut être pris en charge par la formation professionnelle continue. Conditions

requis : être âgé de plus de vingt ans et travailler depuis au moins deux ans dans une entreprise. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France. Tél. : 539-22-63, poste 383 (lundi matin et vendredi matin).

rencontres

■ **IX^e Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz** les 20, 21, 22 et 23 novembre. Au programme :

• un cycle de l'INA-GRM : deux concerts et trois conférences ;

• quatre concerts réservés chacun à un seul compositeur : Schnebel et son théâtre-musique, avec ses lycéens de Berlin ; Parmegiani, pièce audiovisuelle originale ; Monnet et ses univers poétiques ; deux œuvres de Cage, avec l'ensemble Musique vivante, mené par Vinko ;

• l'orchestre philharmonique de Lille, sous la direction de Jacques Mercier ;

• une soirée avec l'ensemble Ars Nova, en présence d'Olivier Messiaen qui viendra écouter ses **Sept Haïkaï**. Egalement au programme **Stress** de Marius Constant et Martial Solal, où le jazz collabore à l'expression contemporaine ;

• en co-production avec le Festival de Lille : un concert de l'Orchestre philharmonique de Lille et celui du Centre européen pour la recherche musicale ;

• trois créations mondiales pour le concert de clôture, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, sous la direction de Peter Eötvös ;

• une conférence d'Harry Halbreich dont un livre sur Messiaen vient d'être publié. Toutes ces manifestations donneront lieu à une importante couverture radio-télévision avec Radio-France et FR 3 Lorraine.

Pour tous renseignements : Centre européen pour la recherche musicale, Hôtel de Ville, 57000 Metz. Tél. : [8] 775-14-88.

cinéma

■ **Les métiers du cinéma**. Sur ce thème, auront lieu — les 14, 15 et 16 novembre — les Journées du cinéma à Montreuil-sous-Bois (studio Berthelot, 6, rue Marcelin-Berthelot) en présence du réalisateur Carlos Saura qui présentera une rétrospective de son œuvre et son dernier film encore inédit : **Deprisa**.

■ **Deuxième Festival de Grenoble**, jusqu'au 16 novembre, avec quelque soixante-dix films inédits projetés dans vingt communes de l'Isère. La journée du 10 novembre sera consacrée à la décen-

tralisation et au cinéma des régions.

■ **Droits de l'Homme**. Pour la neuvième fois, Strasbourg organise cette année — du 19 au 25 novembre — un Festival du film des Droits de l'Homme, avec vingt inédits de divers pays sur le thème « Les réfugiés et le droit d'asile ».

exposition

■ **Science au futur, science-fiction**, dans le cadre du Festival de Lille, du 15 novembre au 12 janvier. Tournée vers l'avenir cette très importante exposition scientifique sur la mer et l'espace réunira les plus talentueux illustrateurs de la science-fiction internationale ; les neufs étranges de Jacques Lelut ; des plasticiens ; des hologrammes ; des robots ; des films ; des conférences ; des documents. Pour tous renseignements : Festival de Lille, Palais Rihour, place Rihour, 59800 Lille. Tél. : [20] 52-89-53.

notez aussi

■ **Guide pratique des langues étrangères**. Cet ouvrage est édité par le Centre d'information sur les Chambres de commerce étrangères, à l'intention des jeunes qui veulent connaître les nombreuses possibilités de perfectionnement en langue pratique, économique ou technique. Toutes les informations concernant l'emploi des langues dans le domaine professionnel ont été rassemblées : détail des diplômes, niveaux requis, débouchés et moyens de préparation. Ce guide apporte également des renseignements utiles sur les perspectives de promotion offertes aux salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour se procurer gratuitement cet ouvrage (joindre trois timbres à 1,30 F pour frais d'envoi) : CICCEF, 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois. Tél. : 737-50-32.

■ **3f, Association de formation pour les femmes par des femmes** (association loi de 1901 créée et gérée par un collectif de femmes) continue, comme les années précédentes, à organiser pour ses adhérentes (adhésion : 50 F - de soutien : 100 F) des stages diversifiés et originaux : plomberie, menuiserie, électricité, charpente, travail du cuir, auto-défense, mécanique, législation du travail, code et conduite, etc. Le prix de ces stages est calculé en fonction des ressources de chacune. Pour renseignements complémentaires (adhésion, calendrier détaillé des activités, inscription, etc.) : Formation pour les femmes par des femmes, 91, quai de la Gare, 75013 Paris. Tél. : 585-74-58.

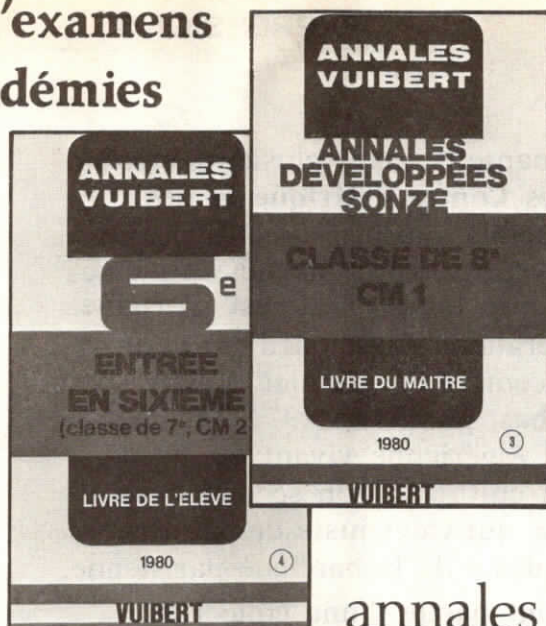
tous les sujets d'examens de toutes les académies dans toutes les disciplines

«Elles ont l'avantage d'être les plus complètes et les plus commodes.»

Le Monde de l'Éducation.

«Le seul problème que les Annales Vuibert n'ont pu résoudre, c'est d'arriver à publier les sujets avant qu'ils ne soient proposés aux candidats.»

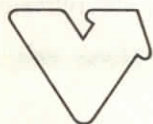
Libération.



Annales vuibert 1980

56 fascicules

Annales simples Tous les sujets
des sessions de juin et de septembre 1980.



VUIBERT

63, bd st-germain,
75005 paris

Ces fascicules sont en vente chez votre libraire.

Annales corrigées Sujets et corrigés d'une partie des
textes ou problèmes de la session de juin 80. Sujets et corrigés de la session de
septembre 79.

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document pédagogique (1) est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾.
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.

3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

(1) S'accommode plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.
(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des Journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul et gratuitement.

BARTHE

Ets Jacques D. BARTHE
53, rue de Fécamp, 75012 Paris
Tél. 343.79.85

MAGNÉTOPHONE À BANDE TANDBERG 1521

10 watts, 3 vitesses, 2 pistes
(4 pistes sur demande)



avec couvercle et poignée
pour faciliter le transport



15 GT 2 SL

Labo de langue portatif
audio-actif
avec 12 casques micro
peut se mettre en cascade
pour 24, 36 élèves, etc.



TCR 222

Modèle à cassette
12 watts - 3 moteurs
4,75 cm/s



Tarif professionnel
consenti aux établis-
sements et membres
de l'Enseignement



Après avoir été enseignante pendant plusieurs années et avoir publié des **Contes d'Afrique** et des **Contes de Sicile**, recueillis auprès d'amis africains ou retrouvés dans des récits d'ethnologues et même en interviewant sa propre famille (elle est d'origine sicilienne), Marie Féraud écrit aujourd'hui pour un public d'adolescents. Son premier roman, **Anne ici, Sélina là-bas**, publié en 1979, raconte l'histoire d'une jeune Algérienne vivant en France, écartelée entre deux cultures ; son second livre, **Les plumes de l'ange**, qui vient juste de paraître, a pour thème les « bandes » de la banlieue parisienne.

Ces deux titres font partie d'une collection destinée aux adolescents : « Travelling » chez Duculot. Claudine Dannequin vient d'interviewer Marie Féraud.

aux USA puis en Allemagne et en Angleterre. En France, cela fait une dizaine d'années à peine. Ceux qui ont été le « plus loin » ce sont les Allemands : depuis les années 60-65, ils ont abordé d'emblée des thèmes très durs : la sexualité, l'homosexualité, la folie, la politique, le mal de vivre, la solitude...

Pourtant, je ne parlerai pas de « littérature » mais plutôt de documents, de témoignages. Il n'y a pas de spécificité littéraire pour les adolescents. Il y a des livres, c'est autre chose. La littérature s'adresse à tout le monde, enfants ou adultes. Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que les livres pour la jeunesse ne nécessitent pas un travail d'élaboration, de réflexion et

écrire pour les adolescents

• *Marie Féraud, qu'est-ce qu'écrire pour les adolescents ? On connaît bien la littérature enfantine, mais pourquoi écrire spécialement pour les adolescents ? Comment vous est venue cette envie ?*

J'avais envie, depuis que j'ai quitté l'enseignement, de parler aux jeunes d'une autre façon. J'avais eu une relation très intense avec mes élèves, surtout une année lorsque j'avais eu des jeunes de CET que l'on considérait comme le « dépotoir ». Il y avait quelque chose que j'avais envie de dire aux enfants d'émigrés, aux laissés pour compte... J'ai écrit pour eux en priorité. Pour ces jeunes qui ne lisent pas, qui ne peuvent rien dire. Ce sont des livres de témoignages.

Je crois qu'à partir du moment où les gamins ont leur voix propre, s'ils ont pu sentir qu'un certain type d'écrit leur était proche, qu'ils pourront peut-être s'intéresser à d'autres types d'écrits.

• *C'est nouveau, en France, ces collections destinées aux adolescents ? Peut-on, à votre avis, parler de littérature pour adolescents ?*

En effet, dans les pays européens, il y a eu beaucoup de livres pour enfants depuis le XIX^e siècle mais pas pour adolescents. On était enfant, puis, crac, on devenait adulte. Pendant longtemps on n'a pas eu cette notion d'état intermédiaire. Les livres pour les adolescents ont commencé à sortir

d'écriture.

• *Vous parlez de témoignage, mais les milieux que vous décrivez dans vos livres sont très particuliers : une famille d'émigrés, un café de banlieue parisienne où l'héroïne des « Plumes de l'ange » rencontre une bande de « loubards ». Est-ce que vous connaissez réellement ces milieux ?*

Pour ces deux livres, il y a une base autobiographique. Je connais le milieu que je décris, même s'il s'agit d'une fiction : je ne dis pas que, comme Annie, j'ai été une petite « louloute de banlieue » mais, par contre, j'ai vécu en quartier ouvrier, j'ai passé mon adolescence dans un bistrot, celui que

tenait ma mère, c'était mon atmosphère...

Comme Sélima, j'ai vécu la dichotomie entre la langue maternelle et la langue apprise à l'école, j'ai eu des problèmes d'intégration à une culture qui n'était pas la mienne.

● *Les thèmes que vous abordez dans vos livres, surtout dans « Les plumes de l'ange », sont tout de même très durs : vous n'hésitez pas à parler des jeunes qui font du « racket » à la sortie des autobus, du regard que les hommes, qui fréquentent le café où travaille Annie, posent sur elle, des strip-teases qui ont lieu dans les caves des HLM. Et pour finir votre héroïne se fait violer par un des garçons de la bande. N'avez-vous pas l'impression que ces thèmes peuvent choquer vos lecteurs ? Faut-il ou non préserver la jeunesse de certains spectacles ?*

Je ne veux ni préserver la jeunesse ni la choquer. Mais il me semble qu'il y a des choses que nous, adultes, assumons difficilement : par exemple, la cruauté ou la violence chez les enfants. C'est très refoulé dans la littérature pour la jeunesse, on fait comme si cela n'existait pas. Mais il y a des actes cruels chez les enfants ; en en parlant, on a peur que cela vienne pervertir une nature humaine qui serait « bonne en soi ». Eh bien, je n'ai pas cette vision rousseauiste de l'enfance et de l'adolescence. Si l'on n'aborde pas la question de la cruauté, par exemple, avec un enfant, il va sentir que c'est interdit, il va se forcer à refouler ses désirs. Mais un jour ou l'autre, dans la mesure où rien n'est dit, ça ressort. Les thèmes de mes livres sont durs, oui, mais ce sont des thèmes qu'on ne peut pas escamoter.

● *Cela caractérise, d'ailleurs, la plupart des livres qui sont sortis dans la collection « Travelling ». Certains enseignants utilisent cette collection pour travailler avec leurs élèves sur des thèmes d'actualité. Avez-vous eu des contacts avec des enseignants qui avaient lu vos livres ?*



Anne ici, Sélima là-bas

à partir de douze-quatorze ans

Une adolescente, fille de travailleur algérien, est née en France et vit dans la banlieue marseillaise. Bonne élève, elle réussit à aller au lycée et veut « s'intégrer » : elle décide un jour de se faire appeler Anne et non plus Sélima. Rejetée par la communauté des jeunes Algériens de la cité HLM où elle vit, elle ne parvient pas non plus à avoir des relations complètement naturelles avec ses camarades de classe. L'Algérie, qu'elle ne connaît pas et où elle décide d'aller pendant les vacances, ne la satisfera pas. Elle rentre, décidée à essayer d'assumer sa double identité culturelle.

Les plumes de l'ange

à partir de quinze ans

Dans la clinique où elle vient d'entrer pour dépression nerveuse après avoir été violée par un garçon d'une bande de « loubards » qu'elle fréquentait, Annie parle, pour la première fois peut-être, à une personne qui l'écoute sans la sermonner ou la raisonner. Elle raconte le café de ses parents où elle était serveuse, l'arrivée des jeunes « loubards », les rivalités entre bandes et les bagarres. Le ton, souvent très dur, de ce livre ne devrait pas étonner les enseignants qui travaillent dans les ZUP et autres cités de transit où les événements décrits ici sont monnaie courante.

Oui, pour Anne ici, Sélima là-bas j'ai rencontré des éducateurs de rue ou des enseignants qui, professionnellement, étaient concernés par les problèmes des enfants d'immigrés. J'ai été invitée dans des classes de SES, je me souviens d'une classe de couture en particulier où les élèves — des filles — s'était beaucoup identifiées à l'héroïne. Certains enseignants m'ont dit que c'était la première fois qu'ils entendaient leurs élèves parler d'eux, sans aligner les clichés et les banalités qu'on raconte au prof d'habitude. Cela prenait parfois le ton de la confiance.

Je poursuis en ce moment un travail avec des éducateurs, dans un cadre non scolaire, avec des jeunes d'un quartier de grande banlieue.

● *Vous avez, vous-même, été professeur de lettres. Pourtant, dans vos livres, la langue « colle » au personnage. Dans « Les plumes de l'ange », l'héroïne parle de son père qui « l'engueule à cause du boulot », elle raconte : « J'avais treize ou quatorze ans j'étais énorme, un vrai boudin ! Et des complexes sur tout, ma tête, mon cul, mes jambes, ma peau... »*

C'est vrai que c'est un parti pris ; j'aurais pu écrire *Les plumes de l'ange* d'une manière beaucoup plus classique. Mais je ne voulais pas intervenir en tant qu'auteur, pour expliciter ce qui se passait dans la tête d'Annie qui s'exprime à la première personne. La faire parler comme moi je parle, cela aurait sonné faux ; ça n'aurait pas été elle mais une autre. C'est peut-être une gageure d'essayer de faire parler tout le temps un personnage comme Annie sans intervenir. Dans les livres de Queneau ou de Céline, les personnages peuvent parler dans un style très populaire mais l'auteur reste présent dans la personne du narrateur.

● *Vous avez pris un risque...*

Oui, j'ai pris un risque.

**Propos recueillis par
Claudine Dannequin**

le chant de toutes les Afriques

HAÏTIENNE vagabonde, Toto Bissainthe résidait en France depuis vingt-cinq ans quand elle décida, l'an passé, de se rapprocher de son pays et d'élire domicile en Martinique. Elle nous revient aujourd'hui, le temps d'une série de récitals, au Palais des Glaces (1) du 28 octobre au 16 novembre.

Initialement comédienne, elle a souvent prêté son talent aux entreprises de Jean-Marie Serreau et de Roger Blin et c'est un peu par hasard qu'elle a commencé à chanter : par envie et par plaisir, dans un hôtel, au cours d'un voyage qu'elle effectua à Haïti en 1962. Elle chante souvent pour ses compatriotes exilés au Canada et à New York, au Carnegie Hall ou au Madison Square Garden, mais, en France, on la boude. Sa carrière de chanteuse, chez nous, débute timidement, dix ans plus tard, à la Vieille Grille. Mais, ce n'est qu'en 1975 qu'elle acquiert la conviction qu'il lui est possible de chanter réellement en France : à l'issue d'un spectacle mémorable qui, au Sigma-Chansons de Bordeaux, l'associait à ses amies Colette Magny et Catherine Ribeiro.

Dès lors de théâtres en festivals (« L'arbre à chansons » d'Auxerre, « Le printemps de Bourges »...) malgré la discrétion des médias à son égard, elle conquiert peu à peu un public avant de présenter, en avril 1978, sur la scène du Théâtre de la Ville de Paris, un spectacle intitulé « Les chants populaires d'Haïti » (2). Des chants d'esclaves pour la plupart empruntés au vau-

lou. Chantés en créole, cette douce langue, ils témoignent du quotidien d'un peuple exilé, exploité et en quête d'une Afrique mythique, terre de liberté. Expression originale des racines africaines des paysans haïtiens victimes de l'exploitation et de l'oppression coloniales, le vaudou est devenu une religion. Une institution dont use et abuse le pouvoir d'Etat détenu par des dictateurs qui, de Papa Doc en Bébé Doc, règnent sans partage sur cinq millions d'hommes, en majorité paysans. Le capitalisme international aidant, le pays se vide, depuis quelques années, de sa substance : pour des raisons économiques, un exode massif des Haïtiens se déve-

loppe en effet.

En janvier 1980, Toto Bissainthe a interprété pour la dernière fois son récital de chants populaires haïtiens, au cours d'une longue tournée en Afrique. S'étant « réancrée dans Haïti », elle « s'ouvre à toutes les diasporas, africaines ou non » et crée, en mai dernier, au théâtre de Sartrouville, le spectacle qu'elle propose aujourd'hui au Palais des Glaces : « Chants de la Diaspora noire ». Un titre auquel, précise-t-elle, elle préfère le poétique — mais peut-être un peu long — « *de mon île lointaine, de mon île veilleuse... je vous dis oh !* ». En tout cas, une alliance de la musique, du théâtre et de la poésie



(1) 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10^e, à 20 h 30.

(2) - Toto Bissainthe chante Haïti » (Disques Arion, ARN 33 380).

qu'elle décrit comme « une main tendue à toutes les mains blessées du monde ».

Ce sont, dit-elle, « des chants de toutes les Afriques multipliés » : chants traditionnels haïtiens, antillais, malinké du Mali et de Guinée, latino-américains et nord-américains mêlés aux poèmes d'auteurs haïtiens, antillais, guyanais, cubain, camerounais, sénégalais et congolais. « Un long chant qui devient parole et une parole qui devient chant. Une heure et demie qui raconte vingt-quatre heures de notre vie. Le spectacle commence en effet dans la nuit de mon enfance à Haïti et s'achève également au

cours de la nuit, dans l'attente de l'aube chargée de promesses. » Une sorte de cycle symbolique.

Toto Bissainthe chante, d'une voix ample et profonde, les souffrances du quotidien et une identité niée par le colonisateur. Une forme de quête aussi d'une unité toujours plus large. Seules des percussions l'accompagnent : celles de Pape Thiam du Sénégal, d'Akonio Dolo, un Dogon du Mali, et de Raymond Betsi de Martinique...

Une occasion unique de découvrir, grâce à un contact vivant, les riches cultures de « toutes les Afriques ».

Jacques Erwan

around the rock

nostalgies

Il fallait s'y attendre : la musique a trop explosé ces derniers mois pour qu'on ne regrette pas un peu le bon temps du pur rock'n'roll. Voilà que le « rockabilly » revient en force.

Il faut écouter la nouvelle série « Big Beat Records » (distribution SFPP), un retour aux sources en direct des années 50, avec, en prime, un certain puritanisme. Pas de drogue, pas de psychédéisme : juste du lait-fraise et l'amour exclusif de la musique... L'image « satanique » du rocker est une invention de journalistes. Dans la vie, le rocker est un garçon charmant, bien qu'il s'habille de cuir. Les albums Big Beat sont rétros à souhait et parfaits dans le genre. Il y a Jezebel Rock (*Routes of rock*, 3801), un groupe de Toulouse très marqué par Buddy Holly. Il y a les Alligators (*Rockabillygator*, 3802) plutôt du côté de Billy Haley, et le retour du mythique Vince Taylor (*Luv*, 3804) qui retrouve une nouvelle

jeunesse grâce à ce revival. Tous



Vince Taylor

ces rockers s'appuient sur l'histoire, mais ne s'usent pas à copier platelement leurs ancêtres. Ils ont quelque chose de plus qui nous fait tendre l'oreille. Curieusement, ils font aussi de la musique d'aujourd'hui.

Même phénomène pour les Rockin'Rebels avec *Frogabilly* (Under-

dog, distribution Carrère) qui multiplie les références et les clins d'œil. C'est remuant et mieux qu'un jeu de pistes...

Pour vous aider à vous y retrouver, nous vous conseillons un grand livre magistralement illustré, *L'âge d'or du rock'n'roll* (Ramsay), une somme indispensable aux fous du rock comme aux historiens maniaques. Plus de trois cents photos pour faire revivre une époque charnière. Un drôle de voyage dans le temps !

trois femmes

C'est maintenant entré dans les mœurs : les femmes ont renouvelé le rock, après avoir trop longtemps servi de « faire-valoir » dans les groupes d'hommes. Elles vont aujourd'hui leur propre chemin, apportant aux auditeurs un son et une manière à part.

Pat Benatar, par exemple, dont le premier album *In the heat of the night* (Chrysalis, distribution RCA) résonne encore à nos oreilles comme un festin de joyaux pop. Mais Pat était encore trop sous l'influence de Blondie. Elle s'en dégage aujourd'hui pour se rapprocher d'un rock'n'roll plus dur, avec *Crimes of passions* (Chrysalis) où elle impose son style et sa voix rocailleuse. Une valeur sûre.

Dans un autre registre, le blues, Randy Crawford est aussi quelqu'un qui compte. Il faut se délecter de *Now we may begin* (WEA), comme d'une petite merveille d'émotions et de sensualité. Randy s'est frottée aux Crusaders (qui produisent son album). Ceux-ci lui ont donné beaucoup d'assurance. Son blues d'une absolue pureté est renversant.

Septième disque pour Joan Armatrading : c'est déjà une consécration, encore que le public français ne semble pas se rendre très bien compte de la vraie valeur de cette étonnante chanteuse qui mélange les genres, du blues au funk. *Me myself I* (A & M, distribution CBS) est une explosion.

Un livre arrive à point pour célébrer toutes ces femmes qui se lan-

cent sur un chemin difficile : *Les femmes du rock*, de Marjorie Alessandrini (Albin Michel, coll. « Rock & Folk »), recense, avec une grande connaissance du sujet, toutes ces filles du décibel. Il y en a bien plus que vous ne pensez. C'est une raison suffisante pour partir à l'aventure sur ce continent bizarre de la féminité musicale.

deux hommes tranquilles

Country Joe Mc Donald enchante les amateurs de rock depuis quinze ans. Il a fait un tabac à Woodstock en 69 et a conservé, depuis, un public convaincu, même si, ex-hippy et gauchiste acharné, il critique sévèrement aujourd'hui ses anciens camarades, sans pour autant abandonner son regard lucide sur un monde en crise. L'humour lui sert beaucoup pour faire passer ses nouveaux messages qui ne vont plaire à personne : *Leisure Suite* (Fantasy, distribution Musidisc Europe) est un album plein de clins d'œil et d'éclats de rire qui servent à la perfection un mélange de ballades folk et de rock tranquille. Country Joe Mc Donald vieillit bien et son disque est, de loin, très supérieur au dernier Dylan, de la même génération. Il y a du J.J. Cale et du Kevin Coyne là-dedans, c'est une référence de qualité.

Plus jeune, Bram Tchaikovski appartient pourtant lui aussi à cette catégorie de musiciens qui viennent du passé. Avec les Motors, il avait fait un travail efficace (*Approved by the Motors*, chez Virgin, distribution Arabella Eurodisc, est un disque qui marque). Mais tout seul il se donne encore mieux, convaincu que le meilleur son est celui des années 60, celui des Beatles. Bram prouve avec son second album, *The Russians are coming* (Radar WEA) qu'il a visé juste. On n'oubliera pas ses chansons tout en finesse, séduisantes comme les vieux hits des Beatles. Un album vigoureux et délicieusement rétro.

Bernard Blanc

Pierre Ferran et Etienne Fuzellier
vous signalent

un album

Inventorum Natura

De ce bel album, la curieuse couverture vous retient déjà. Hormis le titre, *Inventorum Natura*, n'y figure qu'une gravure ancienne montrant, sur quelque étendue palustre où s'épanouissent des fleurs pourpres de nénuphars, une æschne saisie au vol par une sorte de reptile marin. Espèce inconnue, sans doute. Ou aujourd'hui éteinte...

En ouvrant et en feuilletant l'album votre étonnement risque de croître. Il apparaît en effet qu'il s'agit là d'un manuscrit, datant du 1^{er} siècle, identifié comme étant le journal de l'expédition scientifique conduite à travers le monde par Pline l'Ancien. Par ailleurs, les cartes, les animaux, plantes et races humaines représentés, les notices en latin, fort heureusement traduites en français au dessous, accompagnant chaque planche, ne peuvent qu'amplifier votre égarement. Surtout si vous avez préalablement lu la préface, très docte et très précise, de John Michell.

En fait, vous vous en doutiez, cet ouvrage est apocryphe. Et vous avez été tout simplement abusé si vous avez cru que ce basilic, ces oiseaux d'eau, ces poissons-papillons, ces plantes-oiseaux, ces insectes générés par la rosée, ces dragons, aient pu exister un jour. Cependant cet *Inventorum Natura* (Alexander Mosley Publications — 31, rue de l'Université, 75007 Paris —, coll. « Paper Tiger », 126 p.) constitue une encyclopédie particulièrement séduisante. Outre que les illustrations d'Una Wooddruff témoignent, au-delà de l'invention du trait, d'une rare harmonie des formes et des couleurs, les textes qui les accompagnent constituent d'excellents pastiches : on y retrouve absolument le style de Pline l'Ancien.

Enki Bilal
et la couverture de sa dernière B.D.

Patrick Dewaere et Yves Robert
dans « Un mauvais fils »

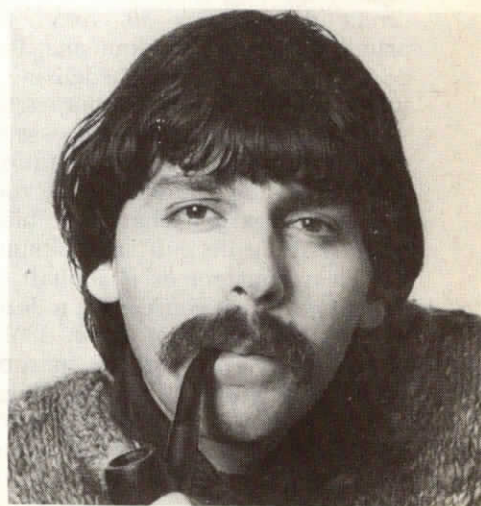
Méfiance encore ! Parmi ces « faux » déclarés vrais, quelques planches représentent des espèces bien réelles, que la notice s'ingénie à prétendre factices ou controuvées.

Ce « Journal de l'expédition de Pline l'Ancien » est véritablement un régal pour les yeux et pour l'esprit.

une B.D.

La foire aux immortels

Enki Bilal vient de nous donner, avec *La foire aux immortels* (Dargaud, 64 p.), une bande dessinée éminemment symbolique dont l'action se situe à Paris, au début du XXI^e siècle. Mais dans quel état sont ce siècle et ce Paris sur lesquels règne le gouverneur Jean-Ferdinand Choublanc ! L'intrigue entremêle deux fils conducteurs : d'une part celui d'Alcide Nikopol qui revient sur Terre, au bon moment semble-t-il pour tenter de faire renaître la démocratie. De l'autre, celui d'un personnage, sorti d'un curieux vaisseau spatial en forme de pyramide, qui va venir en aide à Alcide grâce à ses pouvoirs supranaturels. Cet être n'est autre que le dieu Horus. Et ce qu'il cherche en fin de compte, c'est à dominer la communauté de la pyramide. Il n'y réussira pas et Anubis lui promet un châtement exemplaire. Quant à Nikopol, luttant contre le fascisme tout en récitant Baudelaire, que lui adviendra-t-il ?...



Par l'ampleur du thème abordé, par la symbolique mise en œuvre — ces dieux inhumains par essence jouent ici un rôle bien précis —, par la puissance d'évocation des images, Enki Bilal nous offre ici un chef-d'œuvre.

un film

Un mauvais fils

Bruno Galiani, fils d'un contre-maître du bâtiment, et lui-même apprenti menuisier, a fait une fugue aux Etats-Unis où il a été condamné à cinq ans de prison pour usage et trafic de stupéfiants. Sa mère meurt — d'un abus de « tranquillisants » — pendant son absence. Le voici de retour à Paris. Comment va-t-il retrouver le goût, le sens, et l'équilibre de la vie, alors que ses rapports avec son père sont partagés entre l'affection profonde et une mauvaise conscience réciproque, alors que le chômage menace les jeunes travailleurs mal qualifiés, comme lui, alors que son passé de drogué l'expose toujours à une rechute, alors surtout que son caractère est encore fragile et incertain ?

On le voit : quel que soit le milieu où il cherche ses personnages (et le milieu « populaire » est nouveau dans son œuvre), Claude Sautet conserve le même intérêt pour les « choses de la vie ». C'est cette résonance humaine authentique qui fait le prix

d'*Un mauvais fils*. Beaucoup de grandes questions y sont évoquées, notamment celle du travail noir et de la condition des immigrés (en plus, bien sûr, des énormes problèmes de la drogue et de la réinsertion sociale des détenus libérés). Mais nous ne les percevons qu'à travers la résonance qu'elles ont chez les héros de l'histoire : pour Sautet, un film, c'est avant tout des personnages ; et les siens sont captivants, émouvants, proches de nous.

La mise en scène, qui joue volontiers des changements de mise au point pour centrer notre regard sur le personnage qui importe à un moment donné, aide à nous rapprocher d'eux. Et puis, surtout, quelle direction d'acteurs, et quelle distribution ! Brigitte Fossey, Yves Robert, Dufilho et Patrick Dewaere sont merveilleux de justesse et de discrétion dans ce récit qui aurait pu être un mélo, et qui est, en fait, un chef-d'œuvre d'émotion et un cri de confiance — malgré tout ! — dans la nature humaine.

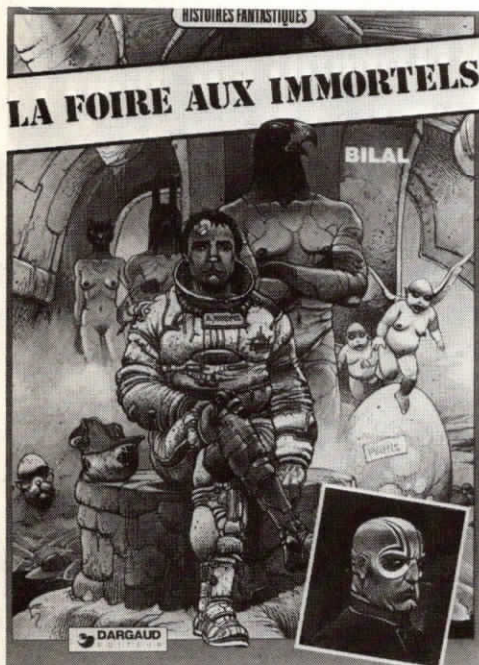
un téléfilm

Bruges-la-Morte

Si *Bruges-la-Morte*, de Charles Rodenbach, est resté une des œuvres marquantes du symbolisme belge, à côté de celles de Maeterlinck et de Verhaeren, c'est que ce roman a incarné tout le côté brumeux, fluide, inquiet et parfois désespéré de ce symbolisme dans une ville, Bruges, et dans une histoire qui serait inconcevable en un autre cadre. Hugues Viane, veuf encore jeune mais inconsolable, s'est retiré dans sa maison

de Bruges qu'il a transformée en un musée voué au culte d'Hélène, la disparue. Cette ville secrète, silencieuse et triste, est le cadre qui convient désormais à sa vie : « à l'épouse morte devait correspondre une ville morte ». Et puis un jour il rencontre une femme — une danseuse — qui est le sosie d'Hélène ; il l'installe dans une maison qui est la copie de la sienne et croit « pouvoir avec elle éterniser le leurre de ce mirage ». Mais Jane n'est pas Hélène, et Hugues s'apercevra assez vite qu'il a, en fait, profané le souvenir qu'il voulait rendre plus vivant.

Comme dans le roman, cette anecdote excessive, insolite, incroyable, s'impose à nous par le décor qui la baigne : à la fois les canaux, les brouillards, les silences et les cloches de Bruges, et la pesanteur d'une atmosphère de religion rigoriste et soupçonneuse. Alain Dhenaut a très savamment joué des deux registres ; ses intérieurs flamands, sa reconstitution du climat fin-de-siècle, son utilisation des extérieurs de Bruges même, créent l'envoûtement nécessaire pour croire à l'étrange histoire, presque à la légende, d'Hugues Viane. Voilà une œuvre intimiste, dont la saveur insolite, le ton feutré, conviennent admirablement à la télévision (sur FR 3, le 15 novembre, à 20 h 30).



Dans le contexte français, la notion même d'université d'été ne correspond à aucune réalité empirique et administrative permanente. De temps en temps, de façon informelle, une réunion volontaire de quelques jours porte ce nom, mais n'a aucun statut officiel. Il en va autrement dans d'autres pays, où il s'agit d'une institution régulière fonctionnant selon des modalités explicites et délivrant des diplômes identiques à ceux qui sanctionnent les cycles universitaires normaux.

été américain

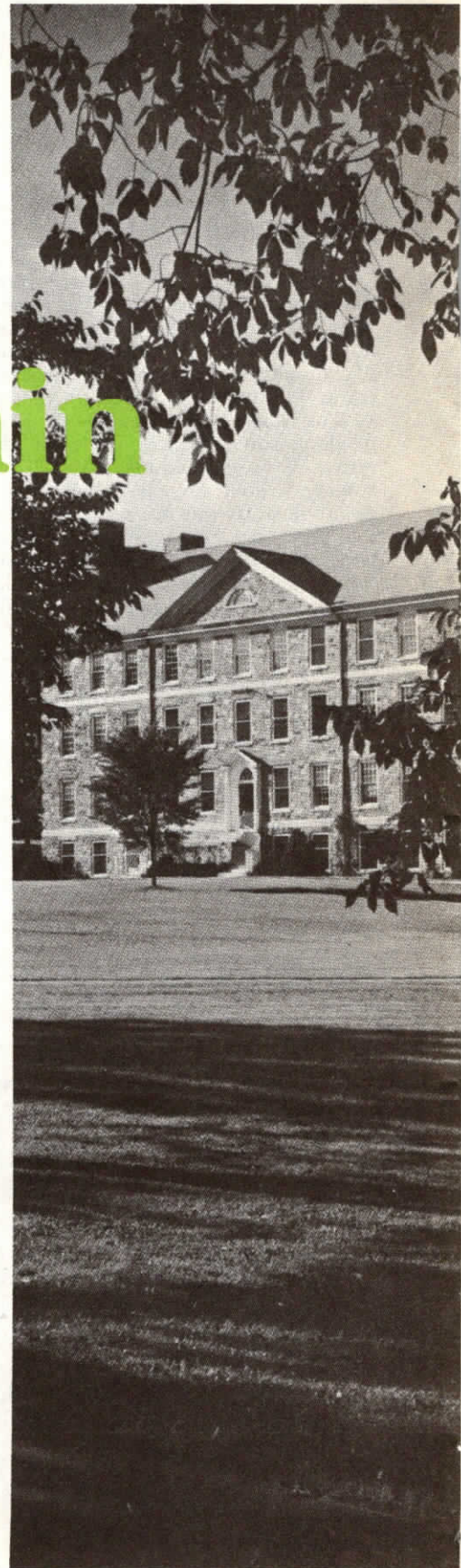
L'exemple que nous allons analyser ici est hautement significatif. Les « écoles d'été » de Middlebury College dans le Vermont (USA) sont de très grande notoriété en Amérique du Nord. Elles constituent une véritable référence sur le marché de l'emploi, dans leur spécialité, c'est-à-dire dans le secteur des langues vivantes (enseignement surtout, mais aussi traduction, interprétariat, etc.) et l'on sait combien ce critère est important dans le monde nord-américain.

Il y a sept écoles d'été fonctionnant en parallèle, pour sept langues différentes : français, espagnol, italien, russe, chinois, japonais, allemand. Elles obéissent toutes aux mêmes principes administratifs et sont gérées par un seul conseil d'administration. C'est pourquoi nous nous sommes centrés sur une seule d'entre elles, l'école française, qui, en outre, reste d'assez loin la plus importante sur le plan quantitatif.

Son directeur, Jean Carduner, la cinquantaine chaleureuse et décontractée, Français habitant aux Etats-Unis depuis trente ans, est professeur de français à l'université d'Ann Arbor dans le Michigan. Depuis huit ans, chaque été pendant près de deux mois, il s'installe à Middlebury, au milieu des enseignants et des étudiants.

Quand un visiteur débarque ici, venant en droite ligne du système universitaire français, sa surprise est classique : un campus de quinze hectares, une salle de cinéma, une salle de théâtre professionnel, un auditorium, des cabines individuelles de consultation individuelle, une dizaine de courts de tennis, une piscine couverte, sont à la disposition des enseignants et des étudiants.

Est-ce à dire que tout est rose ? Écoutons.



• **Les « écoles d'été » de Middlebury College, c'est quoi exactement ?**

D'abord, comme l'indique le mot « college », il s'agit d'une institution universitaire, puisque, comme vous savez, les « colleges » américains se situent après l'enseignement secondaire et sont les lieux où se dispense l'enseignement supérieur. Middlebury College, pendant l'année (je veux dire en dehors des vacances d'été), est un collège américain classique, collège dit de quatre années, c'est-à-dire où les étudiants peuvent faire leurs quatre premières années d'enseignement universitaire.

On y étudie les mêmes disciplines que partout ailleurs. Par contre, pendant l'été, seules fonctionnent les écoles de langues, c'est-à-dire des institutions délivrant le « Master of Arts » (équivalent institutionnel de la maîtrise française) dans l'une des sept langues enseignées. Il est également possible d'y préparer un doctorat (DML : Doctorate of Modern Language) de même nature que les PHD (Philosophiae Doctorate). En somme, il s'agit d'un enseignement universitaire classique dans son niveau, et singularisé par ses modalités estivales de fonctionnement.

• **Justement, expliquez-moi comment ça marche.**

Chaque session dure six semaines, en juillet et août, c'est-à-dire pendant les vacances universitaires normales. Cela permet donc à tous ceux qui ne sont pas en mesure de fréquenter une université pendant l'année (soit pour des raisons professionnelles, soit pour des causes familiales, etc.) de faire leurs études supérieures quand même.

Le système américain est celui des « crédits », qui ont été adoptés en France sous le nom d'unités de valeur : ici aussi nous préparons donc des « crédits ». Quelqu'un qui arrive à l'école française d'été doté de son B.A. (Bachelor of Arts, situé à peu près à mi-chemin entre DEUG et licence en France), peut obtenir sa maîtrise en trois étés, c'est-à-dire en douze crédits. Nous conseillons d'y consacrer plutôt quatre étés, car le rythme est particulièrement sévère.

• **Qui sont vos professeurs ?**

L'originalité majeure de notre école française, et ce qui a fait sa notoriété, c'est que tout l'enseignement se déroule tout entier en français (idem en italien, espagnol, etc.). Les étudiants signent même un contrat que nous faisons respecter, selon lequel toute communication (y compris en dehors des cours) doit s'effectuer dans la langue que l'on a choisi d'apprendre. Dès lors, nous choisissons les professeurs parmi les locuteurs francophones natifs.

C'est pourquoi la quasi-totalité des enseignants sont des universitaires français, avec quelques compléments québécois, suisses, etc. Ils donnent leurs cours en français, organisent en français les examens écrits et oraux, font travailler les étudiants essentiellement sur des documents français (livres, revues, etc.).

• **En France, ils sont professeurs de quoi ?**

Ma réponse ne peut pas être unique : il y a des enseignants de linguistique, de littérature française, de sémiotique, de sociologie, d'histoire, de sciences de l'éducation, de sciences politiques. L'éventail est donc particulièrement ouvert, et c'est certainement le deuxième atout majeur de notre école. La maîtrise que nous délivrons se caractérise par une grande variété, étant entendu qu'il appartient aux étudiants de choisir librement les « crédits » à l'aide desquels ils composent leur maîtrise. Vous n'ignorez pas que le système américain est à cet égard d'une souplesse extrême.

• **Ce sont toujours les mêmes enseignants ?**

Non, bien sûr. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une université d'été et qu'elle dure six semaines. Les enseignants ne peuvent pas, chaque année, prendre sur leurs vacances une aussi longue période de temps. Beaucoup reviennent plusieurs étés successifs ou non, mais, au total, la rotation est fréquente et importante. C'est pourquoi les archives de l'école renferment un très grand nombre de noms de professeurs : Saint-Exupéry, Jules

Romains, Pierre Jakez-Hélias, Michel Butor, pour citer les célébrités, et aussi, parmi les spécialistes de grande notoriété : Michel de Certeau, Antoine Prost, Gérard Vincent, Ferdinand Alquié, Raymond Jean, Daniel Coste, Robert Galisson, Jean Peytard, Rébecca Valette, Philippe Hamon, et bien d'autres encore, tout aussi connus.

Il y a aussi un metteur en scène, qui reste durant toute la session, donne un cours de théâtre et monte plusieurs pièces, en français, avec les étudiants et les professeurs de l'école. Bernard Uzan est installé aux Etats-Unis, à Boston, et joue en français, toute l'année, dans les universités et les écoles secondaires. Par lui ont été montées ici des pièces connues : *Le mariage de Figaro*, *Britannicus*, *Les chaises*, *En attendant Godot*, *L'avare*, *Lorenzaccio*, *Le Cid*, *Le misanthrope*, *On ne badine pas avec l'amour*, etc.

• **Il existe d'autres activités culturelles ?**

Plusieurs. Vous savez que c'est un aspect universitairement plus valorisé aux Etats-Unis qu'en France. Outre le théâtre, nous faisons fonctionner une salle de cinéma, évidemment ouverte aux sept écoles ; chacune de celles-ci établit son propre programme cinématographique. Pour notre part nous avons même institué un cours de cinéma. C'est important car le cinéma français n'est pas très présent aux Etats-Unis. Chaque année nous proposons ainsi une quinzaine de classiques du cinéma français.

Des conférences sont régulièrement organisées, sur les sujets les plus divers : en 1980, nous avons pu présenter, parmi elles, deux séances consacrées au patrimoine (c'était l'année...), et notamment au patrimoine breton.

Enfin, la bibliothèque universitaire est remarquablement bien équipée en français. Les étudiants ont également accès libre à la discothèque-auditorium. Ils organisent en outre, chaque été, avec notre aide, une soirée de « cabaret » où chacun peut donner libre cours à ses talents propres : chanson, mime, chant choral, imitation, etc.

Je devrais faire une place particulière au sport, dont vous connaissez l'importance dans notre vie universitaire : tennis, football, volley-ball tiennent le haut du pavé, mais le jogging domine aujourd'hui, et le campus est constamment sillonné d'étudiants (es) qui s'entraînent et le font sévèrement.

• **Parlez-moi un peu de vos étudiants.**

Il y en a trois cent cinquante à l'école française, qui est la plus nombreuse. Ils viennent de toutes les régions des Etats-Unis. Ils sont en général extrêmement motivés car les diplômés préparés ici représentent un pari important sur leur avenir social et professionnel.

• **Et ils paient de leur poche.**

C'est vrai, mais ce n'est pas une singularité de notre université d'été. Tel est en effet le cas dans la totalité du système universitaire américain. On ne peut donc pas expliquer essentiellement par cet argument la motivation particulièrement forte que l'on rencontre ici. Je crois plutôt qu'il faut en chercher la raison dans le fait que nos étudiants sont presque tous déjà engagés dans la vie professionnelle (pour la plupart d'entre eux il s'agit de l'enseignement), qu'ils prennent sur leur temps de vacances, que cela représente un très gros sacrifice personnel et familial, et que leur avenir en dépend dans une mesure non négligeable.

Il faut dire aussi que, comme c'est souvent le cas en Amérique, on peut commencer, à l'université même, des études tout à fait nouvelles. Nous avons chaque été des étudiants absolument débutants en français qui, eux, restent sept semaines, sont soumis à un programme d'études spécifiques, très intensif ; adultes, ils ont le désir et la volonté de progresser vite et sont décidés à y consacrer tous les efforts nécessaires. Bien entendu, il importe de ne pas confondre ces étudiants dits « under graduate » (sous-gradués) avec ceux qui préparent la maîtrise et dont j'ai parlé tout à l'heure. Je les compare ici simplement sur le plan de la motivation qui, dans les deux cas, est exceptionnellement puissante.

• **Avez-vous des relations institutionnelles régulières avec des universités françaises ?**

Oui, nous entretenons des rapports très étroits, de type contractuel, avec l'université Paris X (Nanterre) pour les sections littéraires, et avec l'Institut d'études politiques (Sciences po) de Paris. Comme beaucoup d'établissements universitaires américains, nous avons en permanence une « antenne » en France (à Paris, près de Montparnasse). Ce que, entre nous, nous appelons « Middlebury-Paris ». Un professeur américain de français assure la direction de ce Centre à Paris, y réside en permanence, et organise le cursus français de nos étudiants.

En effet, chaque année, un certain nombre d'étudiants viennent terminer leur maîtrise à Paris, où ils passent une année universitaire. Ils sont inscrits soit à Nanterre, soit à Sciences po, et reçoivent en outre des enseignements complémentaires spécifiques, payés par nous pour les aider à préparer les examens français. Car, au fond, c'est une assez belle performance, je trouve, que des étudiants américains soient directement intégrés dans le système français et astreints aux mêmes devoirs et aux mêmes examens que leurs collègues français. Et je peux vous assurer que leurs résultats sont excellents et entrent dans notre fierté.

• **Comment se porte l'enseignement du français aux U.S.A. ?**

Disons qu'il s'est déjà mieux porté. Comme dans d'autres pays, il a connu de grandes difficultés et une baisse notable durant ces dernières années. Peut-être est-on maintenant parvenu à une relative stabilité, du moins veux-je l'espérer. Ici il y a eu un très puissant développement de l'enseignement des langues au début des années 60 après le premier Sputnik soviétique, et pour les raisons que vous connaissez. Depuis plusieurs années, cet effort est interrompu, on ne voit plus l'intérêt d'encourager l'apprentissage des langues.

En plus, le français se trouve plus gravement touché que d'autres langues, pour des motifs qui tiennent vraisemblablement à la géo-politique

mondiale. L'espagnol continue à se développer, de même que des langues encore très minoritaires mais dont la croissance est spectaculaire : le chinois et surtout l'arabe entrent dans cette catégorie, et l'on peut prévoir qu'une école d'été d'arabe sera la huitième école de Middlebury.

Pour lutter contre ces difficultés, il importe de transformer autant que possible l'enseignement du français tel qu'il existe le plus souvent en Amérique. En particulier, il est nécessaire de promouvoir des méthodologies pédagogiques plus fortement centrées sur les besoins des élèves, notamment en termes de communications, certes, mais sans négliger les aspects culturels. Pour beaucoup d'Américains, en effet, le français n'est pas seulement une langue de grande communication (vous savez, quand on est anglophone natif, le problème des langues étrangères se pose de manière tout à fait singulière...), il est aussi une langue essentielle de la « culture cultivée » pour employer une expression sociologique classique.

Je suis convaincu, pour ma part, qu'il faut tenir les deux bouts de cette chaîne, d'un côté en analysant avec précision les besoins du public apprenant, de l'autre en mettant en place des instruments pédagogiques aisément utilisables par les enseignants.

• **Et l'avenir de cette université d'été ?**

Vous savez, elle existe depuis le début du siècle, elle nous survivra. Dès le début, elle s'est appuyée sur l'enseignement dans la langue — cible par des locuteurs natifs de celle-ci. Je crois qu'il faut conserver cette originalité qui constitue l'un des instruments les plus sûrs de notre efficacité. L'apprentissage des langues étrangères est aujourd'hui un enjeu considérable dans tous les pays. Il me paraît clair que le long terme et le court terme doivent être étroitement articulés ; c'est à quoi je me suis constamment attaché ici, et la fidélité des étudiants m'encourage dans cette voie.

**Propos recueillis par
Louis Porcher**

...NUL N'EST TENU

la littérature

La scène se passe à l'écoute d'une radio périphérique. Un journaliste connu analyse l'actualité politique et sociale. Rocard vient d'indiquer à l'honorable assistance qu'il était d'ores et déjà dans ses starting-blocks et n'attendait plus que le pistolet du starter. Mitterrand se tait et, dit-on, n'en pense pas moins. Le journaliste signale que tout cela est très important ; ce qui compte, selon lui, c'est ce que vont faire, dans la semaine qui vient, nos deux héros. « *Le reste*, ajoute-t-il sèchement, *n'est que littérature.* »

Là j'avoue que je sens la terre vaciller légèrement sous moi. Est-ce qu'il est possible d'utiliser sans risques les mots n'importe comment ? Plus précisément même : peut-on dire réellement n'importe quoi ? Liberté, liberté, je sais. Mais enfin, si l'on prétend à la liberté, ne doit-on pas savoir que celle-ci ne se construit jamais sur les ruines de la langue ? Jean-Pierre Faye a montré naguère comment, sous le nazisme, la mort des mots conduisait inéluctablement vers la dictature des mots de mort.

Je n'aime pas que nos cuisiniers vociférants mettent la littérature à toutes les sauces. Ils ont tendance à porter un vêtement trop grand pour eux. Cette façon d'affirmer que le duel Mitterrand-Rocard est l'essentiel et que la littérature, elle, est à rejeter au magasin des accessoires, je ne la supporte plus. Un peu de tenue, messieurs, et bou-tonnez votre col. C'est Claude Lévi-Strauss qui parle, je crois, des « *querelles d'intérêt local* » et des discussions de « *cafés du Commerce idéologique* » : nous y sommes à nouveau, chaque jour davantage.

Rocard et Mitterrand ne sont que des ludions dont, dans un siècle ou deux, les enfants des écoles apprendront à coups de taloches qu'ils vivaient à l'époque de Sartre, comme Brejnev à celle de Soljenitsyne. Cessons donc de nous ridiculiser, en écoutant réellement ce qui se dit quand nous parlons de manière intempérante : l'important, c'est le match Carter-Réagan, le reste n'est que du Faulkner ; l'essentiel c'est Chirac-Giscard, le reste n'est que du Malraux ; ce qui compte c'est Louis XVIII contre Louis-Philippe, le reste n'est que du Chateaubriand.

Peut-être vaudrait-il mieux en rire, mais il n'y a pas de quoi. Blondin seul, une fois de plus, s'en est tiré honorablement, par une pirouette qui va loin, en indiquant que, pour écrire, il faut quelque chose à décrire : « *Le reste*, dit-il, *n'est que litres et ratures.* » Dans la société technologique, où l'ingénieur est un modèle proposé à l'admiration de tous, la littérature n'est qu'un divertissement de saltimbanques. Des foules d'ignares tonitruants, experts et marchands de canons, devaient se croire, en 1860, plus importants que Victor Hugo. Rien n'a changé et c'est sans doute, en dernier ressort, réconfortant : cette vie de béton, de barrières, de cellules et de cages, d'œillères et de dogmatismes, d'oppression et de morgue, elle est patiemment et quotidiennement minée, seconde après seconde, par ceux qui ont devant eux l'éternité parce qu'ils ne demandent rien au présent. Si j'étais l'un de ces innombrables qui détiennent un pouvoir quelconque et rêvent de l'exercer jusqu'à la flamme des bûchers, je ferais surveiller Le Clezio et, par précaution, mes soudards et mes spadassins le boucleraient.

Giovanni Tronk

et le reste

palmarès du championnat 1980

Mille cinq cent quarante de nos lecteurs ont, cette année, participé au Championnat de France des mots croisés. Voici les noms et les résultats des trente-deux premiers du classement « l'éducation ». Parmi eux, quelques « habitués » (dont M. Gilbert Toullec, premier de ce classement pour la quatrième fois), mais également plusieurs nouveaux. A tous, nous adressons bien des compliments. Les douze premiers recevront de notre part, comme les années précédentes, un livre d'art.

Nom du concurrent	Notre classement	Classement général	Nombre de mots	I / A/M/B/ E	Prix « Mots-Croisiste »
0 faute					
M. Gilbert Toullec	1 ^{er}	14 ^e	7 x 9 lettres	12	Radio stéréo
Mme Thérèse Bève	2 ^e	24 ^e	»	11/5	Montre
Mme Lucette Brossard	3 ^e	29 ^e	»	11/2	»
M. Christian Delattre	4 ^e	53 ^e	»	9	Service raclette
M. Raymond Claisse	5 ^e	76 ^e	»	8/5/4/0/11	Série casseroles
M. Le Rouzic	6 ^e	77 ^e	»	8/5/4/0/11	»
Mme Jocelyne Pape	7 ^e	84 ^e	»	8/4/2	»
M. Claude Labrousse	8 ^e	86 ^e	»	8/4/1	»
M. Jean Gouet	9 ^e	111 ^e	»	7	»
Mme Janette Toullec	10 ^e	153 ^e	»	6/5/4	Appareil photos
Mme Denise Claisse	11 ^e	157 ^e	»	6/5/1	»
M. André Chassagne	12 ^e	191 ^e	»	5	»
M. Lucien Loffredo	13 ^e	227 ^e	»	3	»
M. Robert Pernet	14 ^e	307 ^e	6 x 9, 1 x 8	»	»
M. Paul Lossent	15 ^e	366 ^e	6 x 9, 1 x 7	»	»
Mme Danièle Loffredo	16 ^e	448 ^e	6 x 9, 1 x 5, 1 x 3	»	»
M. Gérard Fortin	17 ^e	473 ^e	6 x 9, 1 x 4	»	»
Mme Armande Pernod	18 ^e	559 ^e	5 x 9, 1 x 5	»	»
M. Jean-Louis Gueudre	19 ^e	562 ^e	5 x 9, 2 x 4	»	»
Mme Juliette Senot	20 ^e	589 ^e	4 x 9, 2 x 6	»	»
M. Roger Duchateau	21 ^e	600 ^e	4 x 9, 1 x 6, 1 x 5	»	»
Mme Anne-Marie Savoye	22 ^e	601 ^e	4 x 9, 1 x 6	»	»
M. Patrick Duchateau	23 ^e	620 ^e	3 x 9, 1 x 6	»	»
M. Jacky Audrin	24 ^e	628 ^e	2 x 9	»	»
Mme Françoise Teppaz	25 ^e	639 ^e	1 x 9, 2 x 6	»	»
Mme Huguette Leroux	26 ^e	642 ^e	1 x 9, 3 x 5	»	»
M. Charles Fragne	27 ^e	704 ^e	quest. sél. nulle	»	Livre
1 faute					
M. Jean Rousson	28 ^e	806 ^e	7 x 9 lettres	10	»
Mme Simone Christakis	29 ^e	837 ^e	»	7	»
Mme Anne Evein	30 ^e	867 ^e	»	5	»
Non classés au palmarès national					
Mme Françoise Talbot	31 ^e		6 x 9, 1 x 5, 2 x 2		
Mme Monique Schwengler	32 ^e		6 x 9, 1 x 5, 1 x 2		

En même temps que la première partie du palmarès complet, le n° 165 du « Mots-Croisiste » a publié un complément aux commentaires qui figuraient dans « l'éducation » n° 427 du 18 septembre. Nous croyons bon d'en tirer les explications données pour la définition du 6 H/1 de la grille n° 4, qui a provoqué des contestations.

TETE/TELE/BETE — « La télévision, quand elle est mauvaise, nous en fait voir de toutes les couleurs au sens figuré, même si c'est un poste noir et blanc, car on s'énerve, on se met en colère, etc. ». Voilà, en résumé, l'argumentation développée en faveur de TELE. Mais, même s'il est vrai que l'on s'irrite face à une mauvaise télévision, on réagit de la même façon avec une radio, une machine à laver ou tout autre appareil en mauvais état de marche. Donc, le fait de nous « en faire voir de toutes les couleurs » quand elle fonctionne mal n'est pas spécifique à la télévision. Par contre, l'expression bien connue « mauvaise tête » signifie : **personne obstinée, querelleuse et boudoise**. Elle nous fait donc subir toutes sortes d'épreuves du fait de son mauvais caractère, sans que cela signifie qu'elle soit pour autant méchante et qu'elle aime à faire du mal. Or, c'est là la caractéristique d'une « mauvaise bête » à propos de laquelle le Petit Robert renvoie à l'objectif « médisant », ce qui prouve bien qu'il y a, dans cette expression, une intention de nuire. Notion qui n'est en rien implicite quand il s'agit d'en faire voir de toutes les couleurs, faire subir des épreuves, car on peut fort bien irriter et faire avoir des ennuis à son entourage seulement du fait d'un caractère difficile à vivre, sans vouloir lui nuire. Quant au mauvais chien qui cherche à mordre, au mauvais chat qui griffe, etc., bien sûr ils nous en font voir de toutes les couleurs ; mais, comme pour la télé ou la radio, l'adjectif peut s'appliquer à n'importe quoi de plus ou moins désagréable. Nous devrions alors accepter tous les mots de quatre lettres du genre féminin donnant un croisement correct dans la grille. Cela dit, ni O.S.B. en V/1, ni S.B. en H/5 n'ont été comptés comme fautes.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

location (offres)

- 75005-Paris, appt mblé tt cft, 35 m², 2 pers. Tél. 587-06-53 soir.
- 38-2 Alpes, studio 4 pers., pd pistes SE, centre station. Ecr. P.A. n° 108.
- 74-Prox, La Clusaz, chalet tt cft 8 pers., à partir 15 fév. et 4 avril. Ecr. P.A. n° 109.
- 05-Ski Saint-Léger-les-Mélèzes, F2 cft 5 pers., Noël, fév. A, C. Tél. (90) 79-04-73.
- Prox. st. Auris et 2 Alpes, mais. 3-4 pers., Noël, ttes zones, 650 F/sem. T. (76) 54-34-97.
- 74-Morzine, gd F2, 5 pers., terr., stand., ttes pér. Ecr. Chabard, 21, Plaine-Fleurie, 38240 Meylan. Tél. dom. (76) 90-57-93.
- 05-Orcières-Merlette 1750 m, studio-cab. 2 pces, 4 pers. Ecr. Quaegebeur, 35, rue Barceul, 59700 Marcq. Tél. (20) 72-08-87.
- 05-Serre-Chevalier-Monetier, chalet nf appts 4 à 6 pers., ttes pér. du 27-12 au 4-1, 1100 F. Tél. (92) 24-42-48 soir.
- 05-Merlette, ski, 5-9 pers. T. (46) 34-75-87.
- 31-Superbagnères-Luchon, studio prox. pistes, balcon pl. sud., 3 pers., sem. Noël à Pâques. Ecr. Masteau, 15, rue Neuve, 17230 Marans.

Vient de paraître :

Guide français de l'Enseignement International

les auteurs : MALINGRE et MAILLARD

Le point et l'information concernant l'enseignement international multilingue en plein développement en France.

LIBRAIRIE - EDITIONS DES ECHANGES INTERNATIONAUX
20 rue des Fossés Saint-Bernard - 75005 PARIS - Tél. 325.25.20

• 2 Alpes, studio 4 pers., Noël, fév. B, D, CES Mazorel, 26400 Crest. T. (75) 75-24-72.

• Ballon d'Alsace, 1256 m alt., mais. familiale « Les Campanules » accueille groupes, associations, cl. vertes et neige. Rgts pour réservation et prix Tél. (84) 29-33-16.

• Alpe-d'Huez, studio tt cft, vac. Noël, fév., Pâq., hors vac. et w.-end. Tél. (76) 90-29-91.

• Vallauris, villa tt cft, pinède, séjours courts ou longs. T. (86) 44-05-92 ap. 18 h.

• Savoie-Les Bauges, 700 m, chalet conf. à 12 km stations ski (fond et piste) Aillon le Jeune, la Feclaz, le Margeriaz; libre Noël, fév. (ttes zones), Pâques, gdes vac. juin, juil., août, sept. (tennis, randonnées, pêche). M. Segay, Les Romains-Ouest, 16, bd Rocade, 74000 Annecy.

• Val Thorens, pd pistes, 2 studios 4-5 pl., 27 déc./10 janv., 7 au 28 fév., 28-3 au 25 avril et hors vac. scol. Tél. Yonnet : (35) 69-77-77.

• Savoie 1600 m, soleil, repos, sports hiv., près pistes, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48, P.-Brossolette, 93320 Pavillons.

• 74-Chapelle-d'Abondance, ski piste-fond, hiv. 80-81, appts tt cft, sem., quinz. Ecr. Cl. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.

• 05-Orcières, ski fond et piste, appts 3-4-5 pers., sem. fév. et Pâq. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

échanges

• Ech. villa bd mer F4 cft (50) 10 j. été 81 c/chalet ou studio 4 pers., ski fév. 8-15. Tél. (41) 48-00-74 ap. 20 h.

ventes

• 74-Saint-Jean-d'Aulps, viager, chalet 3 p., cuis., tt cft, ski, pêche. Ecr. Guiblain Lucien, 58440 Myennes.

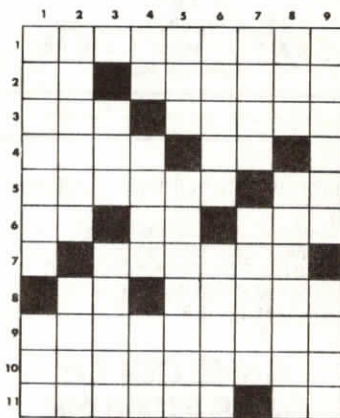
• Oise, 1 h Paris, ferme, séj. + 2 ch. + toil., poutres, gde chem., grenier aménagé, terr. 1500 m² av. fruitiers, 36 U. Tél. 264-19-11.

hôtels - pensions

• Ski alpin et fond Noël à Pâques à Bernex, Thollon, Saint-Paul : Hôtel la Renardière **NN, tél. (50) 73-60-02, Hôtel le Relais Savoyard *NN, tél. (50) 73-60-14, La Beunaz, 74500 Saint-Paul-en-Chablais.

• Vacances d'hiver au Relais de Savoie, Vinzier-sur-Evian 74500, tél. (50) 73-61-05 prox. pistes, table excellente, park. Pension complète 90-95 F t.t.c.

problème 364



Horizontalement. 1 - Remercier l'artiste de la main à la main. 2 - Princesse prisonnière d'une peau de vache - A Enghien, elle est surveillée par les commissaires. 3 - A renvoyer au vestiaire pour manque de tenue - « Belge » martyr. 4 - Barre pour huis clos - Article. 5 - La première qui fit boire Dionysos - Démonstratif. 6 - Personnel - Note - Se demande quelquefois après le pain, jamais après une tartine. 7 - Gardien des coffres du roi des serruriers. 8 - Liché avec le coude - Trains des équipages. 9 - Femme de chambres. 10 - Tapage nocturne des grands ducs en tournée. 11 - Une reine et sa nombreuse suite en exil - Interjection.

Verticalement. 1 - Priorité qu'on accordait, jadis, au premier venu - Bouboule. 2 - La même caoutchouc - Casques rudimentaires des coiffeurs expéditifs. 3 - Ses neveux machouillent du chewing-gum - Ils bouffent en compagnie des petits rats. 4 - Note - Débat - Roi d'Israël. 5 - Blonde de service au beer-saloon - Ondine légendaire au pays de Siegfried. 6 - Fait une émission tout ce qu'il y a de chouette - Conteur au pays de Geiger. 7 - Ce qu'est la bonne pomme ou la poire idéale - Dieu de la bise. 8 - Révolte que Louis XI a dû souvent refréner - Bac exposé aux fuites. 9 - Anne de Bretagne l'offrit à Louis XII pour être sa reine - Le troisième rejeton du premier arbre.

solution du problème 363

Horizontalement. 1 - Légataire. 2 - Arrière. 3 - Poissons. 4 - Idée - Mien. 5 - Nef - Geste. 6 - Is - Masser. 7 - Air. 8 - Riverraine. 9 - Ilos - Oû. 10 - Coltinés. 11 - Fane - Eble.

Verticalement. 1 - Lapinière. 2 - Erodés - Ça. 3 - Grief - Avion. 4 - Aise - Miellé. 5 - Tes - Garrot. 6 - Arômes - Asie. 7 - Ienisseï - Nb. 8 - Sète - Noël. 9 - Et - Nerveuse.

par Pierre Dewever

Vient de paraître
BLANCHETTE MARCORELLES
JOUONS LA COMEDIE

Tome 2 (JAUNE), recueil n° 5
10 histoires, 10 comédies
faciles à mettre en scène
pour enfants de 5 à 15 ans

A.A.E.C.C.
B.P. n° 7, 68000 Colmar
C.C.P. Strasbourg 68167 E
22 francs franco

AFFICHAGE DE TOUS DOCUMENTS
OFFICIELS OU PRIVÉS EN TOUS
LIEUX PUBLICS OU AUTRES,
PANONET VITRINE 78 MET EN
VALEUR LES DOCUMENTS TOUT
EN LES PROTEGEANT DU VOL ET
DES INTEMPERIES.

**SANS COLLE
SANS PUNAISE
NI AGRAFE
DOCUMENTS
INTACTS!**

PANONET' VITRINE 78

Nouveaux modèles
Aluminium anodisé
Plexiglass



documentation
sur demande :
PANONET'
Ets E. BEAULU
B.P. 199
86005 POITIERS CEDEX

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges,
milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE,
B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

échanges et recherches

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

hôtels - pensions

- Albiez-le-Vieux, Savoie, enneigement de déc. à mai, 1550 à 2100 m alt., Chalet-Hôtel « La Maison Blanche » reçoit tte l'ann. classes et séj. de neige, cl. vertes, groupes enf., jeunes adultes, associations, comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- SPORTS été-hiver - CLIMATISME Forfaits SKI hôtel - EXCURSIONS été SOLEIL des Pyrénées MEDITERRANEENNES Carref. tourist. : Font-Romeu, Espagne, Andorre
- ** Hôtel TRANSPYRENEEN - 66800 Enveitg Calme, parc, parking, pens. ou 1/2 pens. Prix familles - Dépliant. Tél. (68) 04-81-05.
- Hôtel Mont Blanc, 74600 Vallorcine, 15 km Chamonix, 1 au 10-1 pens. 90 F, 15-2 au 7-3 pens. de 87 à 94 F TTC, 28-3 au 20-4 pens. 94 F TTC.

automobiles - caravanning

- Vds 505 SR. Tél. Riera (81) 94-16-51.
- R 20 TS aut., 79, exc. état, 18 000 km + options, 37 000 F. Tél. (6) 063-42-34.

• Vds traction avant Citroën 11 BL, 1951, très bon état. Mairie Ban de Laveline, 88520. Tél. (29) 57-72-12.

correspondance scolaire

- SES, 59200 Tourcoing, 20, rue d'Austerlitz ch. SES Alsace pr corresp. articles presse locale, échanges, enquêtes, canettes, diapos. Possibilités d'accueil.
- 20 CEL mixte ch. corr. dépt 67, 68, 25, 90 ou 70. Ecr. éc. garçons, 88230 Fraize.

- Cl. américaine (16-18 ans) apprenant le franç. ch. cl. franç. pr corresp. (écrite ou enregistrée) ds le cadre des cours de langue. Réponse assurée. Ecr. Miss Patricia Doran, Marshfield High School, Marshfield, Massachusetts, 02050 USA.

centres de vacances

- Organisme œuvres sociales rech. automne 81 engt ou form. comparable 35-45 ans pr poste directeur permanent (diplômé) CV enf. (dans 04). Env. CV manuscrit et photo à C.G.O.S.P.A.P., 17, bd Morland, 75181 Paris cx 04.

divers

- Ch. cam. filles promo 59-63 éc. normale Rodez. Ecr. Le Bihan Annie, ex Lacroix, Saint-Fiacre, 56520 Guidel.
- Part. vd lettres et parchemins authent. écrits ou signés de rois et d'hommes célèbres : écrivains, etc. Ecr. P.A. n° 110.
- Voile à la Rochelle sur Symphonie 9,80 m, partic. 70 F p./jour. Lamglait, école Libération, 17300 Rochefort. Tél. (46) 99-43-34.
- Grands vins de Bourgogne. Givry rouge 78-79, Givry blanc 79 en bts. Directement du producteur : Parizé Gérard, viticulteur, 71640 Givry. Tél. : (85) 44-38-60. Renseignements sur demande.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

CHATEAUNEUF DU PAPE

appellation Châteauneuf du Pape contrôlée

“ LE DOMAINE DU PÈRE CABOCHE ”
propriétaire viticulteur

vous propose ses vins si appréciés des connaisseurs :

CHATEAUNEUF DU PAPE ROUGE
1979, 1978, 1977, 1972, 1971, 1970, 1969,
1966

CHATEAUNEUF DU PAPE BLANC
1979, 1978, 1977

COTES DU RHONE ROUGE
si agréablement fruité

un vin supérieur qui se boit avec plaisir :
• LE PETIT CABOCHE •

Tous ces vins sont vinifiés et élevés suivant des méthodes ancestrales qui ont fait la réputation du PERE CABOCHE.

Th. Boisson et Fils
84230 Châteauneuf-du-Pape

Une ristourne est consentie au personnel enseignant sur sa demande.

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**...



FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendez service en lui faisant plaisir.

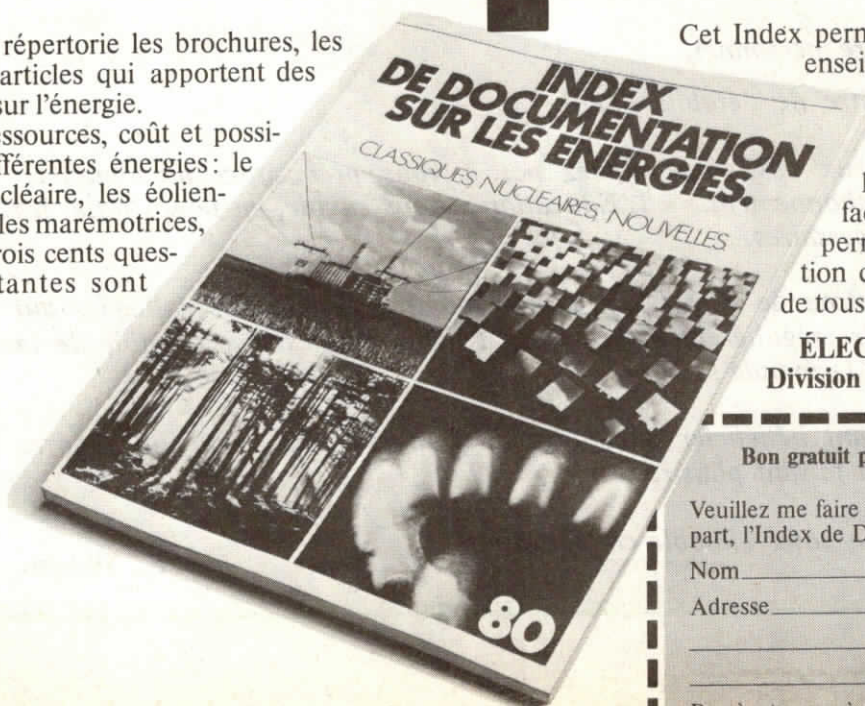
Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Energie: plus on est informé, plus on a d'espoir.

Cet Index répertorie les brochures, les ouvrages, les articles qui apportent des informations sur l'énergie.

Besoins, ressources, coût et possibilités des différentes énergies: le solaire, le nucléaire, les éoliennes, les centrales marémotrices, etc. Plus de trois cents questions importantes sont traitées.



Cet Index permettra à tous les chercheurs, enseignants, journalistes, responsables, ingénieurs et à tous ceux qui veulent mieux comprendre les problèmes de l'énergie, de recevoir vite et facilement tous les éléments permettant d'avoir une information complète et détaillée, venant de tous les horizons.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Division Information sur l'Énergie.

Bon gratuit pour l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Bon à retourner à AFID, BP 8209, 75421 Paris Cedex 09